



Fonds Français pour l'Environnement Mondial

2008
Rapport annuel

Fonds Français pour l'Environnement Mondial

Rapport annuel 2008

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial	2
Avant-propos	3
● Chapitre 1 : Orientations et objectifs	4
Les missions du FFEM	6
Une gouvernance spécifique	7
● Chapitre 2 : Bilan d'activité des projets 1994 - 2008	12
Rappel des objectifs 2007-2008	14
Répartition par domaine et par géographie	15
État d'avancement des projets	15
Programme de Petites Initiatives	16
● Chapitre 3 : Caractéristiques de l'activité 2008 par domaine	18
Biodiversité	20
Changements climatiques	26
Eaux internationales	32
Dégradation des terres, désertification et déforestation, polluants organiques persistants	40
Couche d'ozone	42
● Chapitre 4 : Actions de capitalisation	46
Évaluations réalisées en 2008	48
Extraits d'évaluation	50
● Annexes	56
Le cycle du projet ; les acronymes	57
Les projets cofinancés par le FFEM identifiés/engagés	58
Les actions de communication réalisées en 2008	71

Crédits photos de la couverture : François Nimal - FIBA / Parc National du Banc d'Arguin, Mauritanie ; Eric Thauvin - AFD / Vue d'ensemble Tunis ; Demba Sidibe / Polluants ; François Lamarque / Formation sous l'acacia
Illustrations : Laurence Malherbe / chamaerops-humilis, palmiers-nains ; Blennie

Les illustrations réalisées à l'aquarelle sont signées par Laurence Malherbe, peintre naturaliste, qui a suivi les actions de terrain du programme international « Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée » (PIM) durant les campagnes 2006, 2007 et 2008. Elles sont extraites du Carnet de mission des Petites Iles de Méditerranée, avec l'accord du Conservatoire du Littoral.

Coordination : FFEM - Valérie Fakir

Conception graphique et réalisation : Assoko-studio

Imprimé par : édips - Juillet 2009

Ce rapport a été imprimé par une imprimerie certifiée "PEFC" sous le numéro 10-31-1332 et membre du réseau IMPRIM'VERT*
Il est imprimé avec des encres végétales en utilisant un mouillage sans alcool, sur un papier certifié PEFC.



* Réseau engagé dans la volonté de réduire les impacts environnementaux liés aux activités de l'imprimerie. C'est une marque crédible parce que son cahier des charges est fondé sur trois critères : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux et la non utilisation des produits toxiques.



Fonds Français pour l'Environnement Mondial

Le Fonds français pour l'environnement mondial est un instrument de la coopération et du développement de la France dédié à la promotion d'innovations dans les domaines de l'environnement mondial (climat, biodiversité, eaux internationales, désertification, déforestation, polluants organiques persistants, ozone) intégrés dans des programmes et projets de développement durable.

Le FFEM soutient des partenariats multi-acteurs dans les pays en développement et en coopération avec les pays du Nord : chercheurs, acteurs publics, entreprises privées, collectivités locales, organisations non gouvernementales, fondations. Il contribue à l'influence française dans les domaines de l'environnement mondial.

Le FFEM dispose d'une gouvernance spécifique avec un comité de pilotage interministériel décisionnel, un comité scientifique et technique de haut niveau et un secrétariat efficient.

Depuis 1994, le FFEM a soutenu 188 programmes ou projets nationaux ou régionaux pour un montant de 207 millions d'euros de subventions avec un effet de levier moyen de 7 euros de cofinancement pour 1 euro du FFEM.

Avant-propos

L'année 2008 s'est déroulée dans un contexte international marqué par la prise de conscience de réponses « vertes » aux crises multiples et interdépendantes.

Instrument du dispositif français dans la politique de coopération et de développement, le Fonds français pour l'environnement mondial a multiplié des expériences innovantes dans les domaines du climat, de la biodiversité, des eaux internationales, de la dégradation des terres. Il a développé des partenariats multi-acteurs dans des opérations concrètes contribuant à renforcer l'influence française pour la production de bien publics mondiaux.

Avec 26 projets engagés ou identifiés en 2008 représentant 28,4 millions d'euros de subvention associés à 240 millions d'euros de cofinancements, des opérations emblématiques ont été réalisées principalement en Afrique subsaharienne et en Méditerranée, et aussi en Amérique latine et Asie.

Nous pouvons citer entre autres, la protection de la biodiversité agricole au Mali, la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien, le partenariat stratégique pour l'écosystème marin en Méditerranée, l'efficacité énergétique et les énergies

renouvelables en Chine, ou encore la maîtrise de la demande d'électricité dans les Territoires palestiniens.

Des nombreux séminaires auxquels le FFEM a contribué nous retiendrons particulièrement :

- celui organisé avec le Fonds pour l'environnement mondial à Alexandrie « Evaluer les programmes ou projets de changements climatiques et de développement » où ont été présentées les évaluations réalisées par l'AFD de projets cofinancés avec le FFEM en matière d'efficacité énergétique dans l'habitat au Liban et en Tunisie ;
- le Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN à Barcelone où ont été mis en évidence les financements innovants développés en matière de biodiversité ou encore

les progrès réalisés sur les aires marines conciliant développement économique et biodiversité ;

- et le séminaire « Ecosystèmes - priorités d'actions » organisé à Paris en octobre avec l'Agence nationale de la recherche qui a développé l'approche paysage et la valorisation économique des projets.

En partenariat, le MEIE, le MEEDDAT, le FFEM ont établi le guide « Réaliser un projet de mécanisme de développement propre et de mise en œuvre conjointe de réduction des émissions de gaz à effet de serre » présenté à la Conférence sur les changements climatiques à Poznan lors de la journée « Afrique » organisée par l'Union européenne et la France.

Par ailleurs, la reconstitution des ressources du Fonds multilatéral du protocole de Montréal pour la protection de la couche d'ozone a été négociée à Doha sous la présidence française de l'Union européenne. Elle s'élève à 490 millions de dollars américains pour 2009-2011, la contribution annuelle de la France étant de 6,7 millions d'euros. Le secrétariat du FFEM assure la maîtrise d'œuvre et l'instruction des projets financés par la part bilatérale française de ce fonds. Il fournit également des conseils techniques, économiques et organisationnels à son Comité exécutif. L'expérience du FFEM a permis d'influencer les débats en vue d'articuler à moyen terme la lutte contre les gaz à effet de serre et l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone.

Ainsi 2008 a été une année de « maturité » : le FFEM a participé à la construction de concepts et méthodes nouveaux en matière d'environnement tout en appuyant des opérations de terrain pilotes, proches des acteurs locaux et reprises ensuite par d'autres promoteurs du développement. Espace interministériel, lieu de rencontre entre chercheurs et développeurs, créateur de partenariats, soutien à l'influence française, le FFEM a confirmé sa vocation singulière d'instrument financier au service de l'environnement mondial et du développement durable.

Marc-Antoine Martin
Secrétaire général du FFEM



CÉCILE LAMOUR



OLIVIER BORN

Pont suspendu, Ile du Coco, Costa Rica.



01 /

Orientations et objectifs du Fonds

En complément de ses financements de programmes ou projets, le FFEM a poursuivi et renforcé ses activités d'appui et de conseil auprès de ses institutions-membres ministérielles pour l'élaboration des positions françaises en matière d'environnement et de développement, notamment pour le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds multilatéral du protocole de Montréal (FMPM) en vue de la protection de la couche d'ozone.

Il a renforcé également ses synergies avec l'Agence Française de Développement par la mutualisation des évaluations et de la communication.

Enfin, le comité scientifique et technique a joué un rôle essentiel dans l'amélioration des méthodes, dans la capitalisation et les réflexions prospectives du Fonds.



Les missions du FFEM



Une gouvernance spécifique



Les missions

du FFEM

- Favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement,
- Promouvoir les innovations,
- Mobiliser des partenariats multi-acteurs.

A la fin de l'année 2008, le FFEM compte 188 projets instruits ou en cours d'instruction ce qui représente un montant potentiel d'engagement de subvention du FFEM de 207 millions d'euros.

A la suite du Sommet de Rio, le gouvernement français a créé en 1994 le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) pour inscrire **son engagement en faveur de la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement.**

Abondé par le budget de l'Etat, le FFEM est un instrument de la politique française de coopération et de développement. Il s'inscrit dans les priorités stratégiques de l'aide française. Le FFEM participe sous forme de subventions au financement de programmes ou projets de développement durable dans les domaines de l'environnement mondial, **qui sont innovants et reproductibles.**

Il promeut la préservation des grands équilibres de la planète dans les domaines de l'environnement mondial :

- la biodiversité,
- les changements climatiques,
- les eaux internationales,
- la dégradation des terres, incluant la désertification et la déforestation,
- les polluants organiques persistants (POP)
- la couche d'ozone stratosphérique*.

* La protection de la couche d'ozone stratosphérique est traitée de manière spécifique par le secrétariat du FFEM, selon les procédures du Fonds multilatéral du protocole de Montréal.

Le FFEM intervient dans plus de 80 pays. Il soutient **des partenariats multi-acteurs pouvant contribuer à l'influence française.** Il agit en liaison avec les pays bénéficiaires et des partenaires nationaux ou internationaux : chercheurs, acteurs publics, entreprises privées, collectivités locales, ONG, fondations.



Panneau d'information du ranch de Nazinga au Burkina Faso

Une gouvernance spécifique

Un comité de pilotage interministériel décisionnel, un comité scientifique et technique de haut niveau, un secrétariat efficient.

Le FFEM, fonds bilatéral français, est complémentaire de la contribution de la France au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), mécanisme financier multilatéral.

Les ressources du FFEM s'élèvent à 277 millions d'euros pour les années 1994-2010. Ses ressources comme celles du FEM sont des ressources relevant de l'aide au développement.

Le FFEM recherche les synergies avec les autres acteurs de la coopération et du développement ou intervenant en faveur de l'environnement, publics ou privés, tant français qu'internationaux, le Fonds pour l'environnement mondial notamment.

Chaque projet cofinancé par le FFEM est présenté sous la responsabilité d'une des cinq institutions représentées à son **comité de pilotage** :

- le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi (MEIE),
- le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE),
- le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT),
- le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR),
- l'Agence Française de Développement (AFD), qui est également en charge de la gestion du FFEM.

Présidé par le représentant du ministère chargé de l'Economie (Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique, Sous-Direction des Affaires financières internationales et Développement), le comité de pilotage se prononce lors de réunions pluriannuelles sur :

- la politique générale du FFEM, ses orientations géographiques, ses domaines d'intervention, ses méthodes, ses ressources,
- les fiches d'identification après avis du comité scientifique et technique,
- l'engagement de financement des projets sur la base des rapports de faisabilité ou de présentation,
- le budget du secrétariat.

Il nomme également les membres du **comité scientifique et technique**. Le FEM, comme le FFEM, s'appuie sur un comité scientifique et technique, doté d'un rôle consultatif.

Les projets et les programmes cofinancés par le FFEM sont préparés, présentés, suivis et évalués par une ou plusieurs institutions-membres du comité de pilotage. **Le secrétariat du Fonds** apporte son appui au processus d'instruction, de suivi, de capitalisation et de communication.

Le secrétariat du FFEM, sur la base de son expérience des thématiques et des projets, en tant que gestionnaire de fonds publics dédiés au développement durable et à l'environnement mondial, appuie le ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi pour le FEM, en produisant des avis sur les documents de stratégie du conseil du FEM et sur les projets instruits par le FEM.

Les instances

du FFEM

Le FFEM s'appuie sur trois instances :

- le comité de pilotage,
- le comité scientifique et technique,
- et le secrétariat.

Le comité de pilotage

Il s'est réuni trois fois en 2008. Lors de ces réunions, le comité s'est prononcé sur :

- la politique générale du FFEM et les recommandations de mise en œuvre,
- les fiches d'identification après avis du comité scientifique et technique,
- les rapports de présentation (faisabilité), ce qui permet ensuite au secrétariat d'engager les fonds.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Direction générale du Trésor et de la Politique économique
Service des Affaires multilatérales et du Développement

Julien Rencki (Président du comité de pilotage), Sous-Directeur des Affaires financières internationales et Développement
François Marion Chef de bureau de l'Aide au Développement et Institutions multilatérales de Développement
Nicolas Prego Chef de bureau Devinter 2 à la sous-direction Développement international des Entreprises

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Odile Roussel Sous-Directrice de l'Environnement - Direction des Affaires économiques et financières
Un représentant Direction des Nations Unies et des Organisations internationales
André Pouillès-Duplaix Sous-Directeur des Politiques sectorielles et OMD - Direction générale de la Coopération internationale et du Développement
Un représentant Direction de la Coopération scientifique et la Recherche

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aline Kuster-Ménager Chef de Service des Affaires internationales

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

François Clin Directeur-adjoint du département énergie, transports, environnement et ressources naturelles à la Direction de la technologie
Pierre Fabre Conseiller pour la recherche auprès du Directeur des Relations européennes, internationales et de la Coopération

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Jean-Bernard Véron Conseiller à la Direction de la Stratégie
Robert Peccoud Directeur du département Recherche et gestion des savoirs à la Direction de la Stratégie

Répartition par institution-membre

des 188 projets identifiés

Institution porteuse	Nombre de projets	Montant des projets identifiés en €
MAEE	66	68 665 177
AFD	63	68 062 755
MEEDDAT	32	35 421 008
MULTIPLES	14	19 427 394
MEIE	8	9 896 311
MESR	5	5 186 513
Total	188	206 659 156



Le comité scientifique et technique (CST)

Composé de dix personnalités reconnues pour leurs compétences économiques,

environnementales et sociales dans les domaines couverts par le FFEM, le CST :

- émet des recommandations au stade des fiches d'identification,
- est associé au processus d'instruction et fait des observations au stade de l'engagement,
- anime et effectue des travaux et études relatifs aux aspects scientifiques et techniques de l'environnement mondial,
- participe aux initiatives visant à informer et sensibiliser les partenaires français et internationaux sur les enjeux de l'environnement mondial.

• Michel Griffon (Président du CST) ANR	Tous domaines
• Didier Babin CIRAD	Biodiversité
• Marc Bied-Charreton Université de Saint Quentin en Yvelines	Dégradation des terres / Désertification
• Lucien Chabason IDDRI	Développement durable - Economie
• Patrick Duncan CNRS	Biodiversité
• Pierre-Noël Giraud Mines ParisTech	Économie
• Michel Hamelin ADEME	Changements Climatiques
• Rémi Pochat LCPC CGGREF	Eaux internationales
• Jacques Rilling CSTB et GIEC	Changements Climatiques
• Louis-Alexandre Romaña IFREMER	Eaux internationales

Le secrétariat du FFEM

Le secrétariat du FFEM est une structure rattachée à la Direction de la stratégie au sein de l'Agence Française de Développement.

Il bénéficie de ses services administratifs, comptables et financiers ainsi que de son réseau d'agences locales.

En 2008, le secrétariat est composé :

- d'un secrétaire général,
- d'un ingénieur « biodiversité »,
- d'un ingénieur « changements climatiques »,
- d'un ingénieur « biodiversité, changements climatiques, polluants chimiques »,
- d'un ingénieur « eaux internationales », « dégradation des terres », « forêts »,
- de quatre cadres de gestion et assistantes,
- et d'un ingénieur « ozone » en contrat de prestations de services.

En fin d'année 2008, une chargée de communication est venue renforcer l'équipe du secrétariat.

• Marc-Antoine Martin martinma@afd.fr	Secrétaire général
• Véronique Lefebvre lefebvre@afd.fr	Assistante coordinatrice
• Julien Calas calasj@afd.fr	Biodiversité
• Philippe Bosse bossep@afd.fr	Changements climatiques
• Christophe du Castel ducastelc@afd.fr	Eaux internationales, dégradation des terres, forêts
• Ghislain Rieb riebg@afd.fr	Biodiversité, changements climatiques, polluants chimiques
• Denise Parmentier	Affaires générales et budgétaires
• Dominique Boirard boirardd@afd.fr (à compter du 17/11/08)	
• Laurence Alligbonnon alligbonnonl@afd.fr	Affaires budgétaires/ Suivi des conventions, assistante
• Elisabeth Carpentier carpentiere@afd.fr	Affaires budgétaires/Suivi des décaissements, assistante
• Béatrice Vincent vincentb1@afd.fr	Expert externe – protection de la couche d'ozone – protocole de Montréal
• Valérie Fakir (à compter du 01/10/08) fakirv@afd.fr	Communication

Liens avec le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Fonds multilatéral du protocole de Montréal (FMPM)

Le secrétariat du FFEM apporte son soutien aux réflexions et actions de la France en étant membre du Conseil du FEM et partie prenante du Comité exécutif du protocole de Montréal.

Le Fonds pour l'environnement mondial et le FFEM

Sur 188 projets identifiés au 31 décembre 2008 par le FFEM, 42 projets associent des ressources du FEM.

Le FEM (GEF en anglais), fonds multilatéral, a été créé en 1991. Pour les années 2006-2010, ses ressources ont été renouvelées à hauteur de 3,13 milliards de dollars américains,

la France y contribuant à hauteur de 154 millions d'euros.

Le FEM est un mécanisme financier de mise en œuvre des conventions internationales (biodiversité, changements climatiques, désertification, polluants organiques persistants).

Le FEM est supervisé par un Conseil de 32 membres associant 14 pays de l'OCDE, 2 pays de l'Europe centrale et orientale et 16 pays en développement. **La France y dispose d'un siège. Le Président du Comité de Pilotage du FFEM est membre pour la France du Conseil du FEM et le secrétaire général du FFEM est membre suppléant.**

Le FEM, comme le FFEM, s'appuie sur un comité scientifique et technique, doté d'un rôle consultatif, le « Scientific and Technical Advisory Panel ».

La mise en œuvre des projets du FEM est assurée par une ou plusieurs des dix entités suivantes : le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Banque mondiale,

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque asiatique de développement (BASD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds international de développement agricole (FIDA).

En termes d'activités, les différences entre les deux mécanismes sont les suivantes :

- le FFEM consacre plus de 50 % de ses ressources à l'Afrique subsaharienne, le FEM en consacre 22 % ;
- le FFEM donne la priorité aux projets de développement économique et social des pays bénéficiaires incluant des composantes d'environnement mondial. Le FEM peut intervenir sur des projets entièrement consacrés à la protection, la conservation de la biodiversité ou à la recherche. Sa doctrine a évolué ces dernières années en vue de mieux articuler la protection de l'environnement mondial et le développement durable ;
- la part du FFEM dans le coût total des projets est plafonnée à 50 % ; celle du FEM n'est pas plafonnée.

Le Fonds multilatéral du protocole de Montréal et le FFEM

L'attribution d'un prix au Secrétariat du FFEM lors du 20e anniversaire du protocole de Montréal « en reconnaissance de l'extraordinaire assistance aux pays en développement à l'effort global d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone et pour sa protection » témoigne de son influence au sein du protocole de Montréal et du Fonds multilatéral qui lui est associé.

De 1991 à fin 2008, les contributions françaises au Fonds multilatéral s'élèvent au total à 184,5 millions de dollars américains, dont en part bilatérale 16 millions de dollars américains d'engagements pour projets depuis 1994. En 2007 et 2008, le secrétariat du FFEM a privilégié la mise en œuvre de cinq projets en Afrique dont deux projets exemplaires :

- un projet « Afroc » de 5,3 millions d'euros (Égypte, Namibie, Nigeria, Soudan et Sénégal), dont l'originalité est l'association du FMPPM (ONUDI et les contributions bilatérales allemandes, japonaises et françaises) et du FFEM, pour le double aspect de protection de la couche d'ozone et lutte contre l'effet de serre, avec un concours de 0,75 million d'euros du FFEM au titre des changements climatiques ;
- un projet, concernant 38 pays africains, mis en œuvre en coopération avec le PNUE et qui a pour objet de renforcer les réseaux de douanes africaines pour la prévention du commerce illicite des

Le secrétariat du FFEM met en œuvre des projets bilatéraux à concurrence de 20 % de la contribution globale française au FMPPM. En 2008, le Fonds multilatéral a été reconstitué à hauteur de 490 millions de dollars US pour trois ans, de 2009 à 2011. La contribution française annuelle au Fonds multilatéral s'élève à 6,7 millions d'euros.

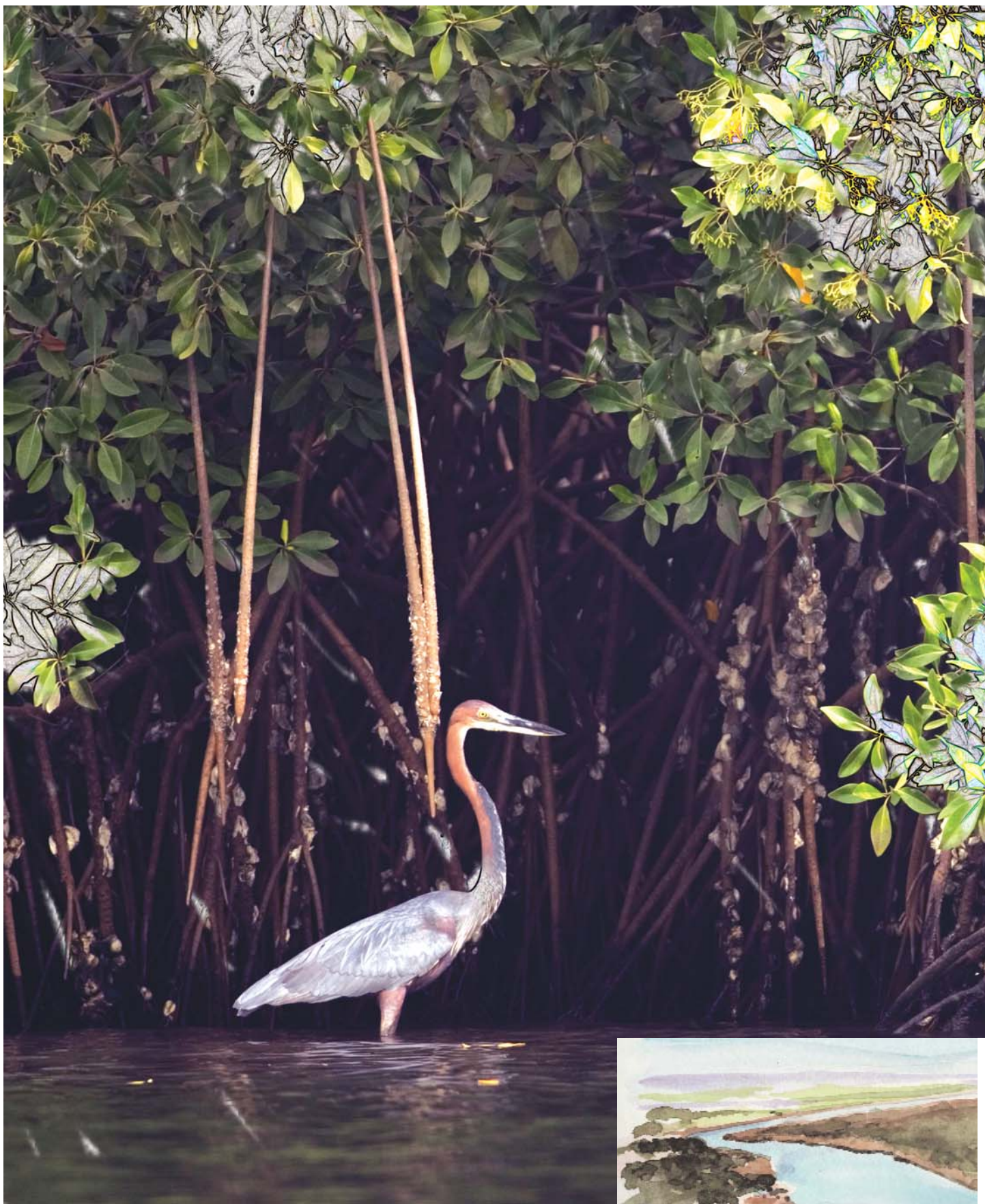
substances appauvrissant la couche d'ozone dans le cadre des organisations commerciales régionales (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, Common Market for Eastern and Southern Africa, Southern Africa Customs Union et Union économique et monétaire Ouest-africaine).

Les axes d'intervention se définissent principalement par un ancrage majoritaire en Afrique et une coopéra-

tion avec d'autres agences d'exécution (ONUDI, PNUE et PNUD) et d'autres pays européens (Allemagne/GTZ).

Le secrétariat du FFEM contribue aux principales réunions de réseaux des coordinateurs ozone. Il participe aux réunions du comité exécutif du Fonds multilatéral et aux réunions des parties du protocole de Montréal, aux ateliers à composition non limitée (OEWG) et aux réunions internationales thématiques d'intérêt stratégique. **Le secrétariat du FFEM apporte son soutien aux réflexions et actions visant à mieux intégrer les actions du protocole de Montréal et celui de Kyoto.**





J.F. HELLO ET N. VAN INGEN - FIBA

Mangrove, Aire Marine Protégée de Bamboung, Sénégal.



02/ **Bilan** **d'activité** des projets 1994/2008

Le FFEM a réalisé ses activités conformément aux orientations des cadres de programmation stratégique biannuels conçus avec ses institutions membres, son comité scientifique et technique, son secrétariat et approuvés par son comité de pilotage. Les deux dernières années ont été emblématiques du fait de la promotion d'innovations dans les domaines de l'environnement mondial dans les pays en développement, notamment en Afrique et en Méditerranée.

- **Rappel objectifs 2007 – 2008**
- **Répartition par domaine et par géographie entre 1994 – 2008**
- **Etat d'avancement des projets**
- **Programme de Petites Initiatives**



Bilan d'activité des projets

1994-2008

Rappel objectifs

« L'un des grands instruments au service de la politique française de coopération et de développement en matière de changements climatiques, de biodiversité, d'eaux internationales, de désertification et de dégradation des terres, de protection de la couche d'ozone et de polluants organiques persistants »

Extrait convention cadre État-AFD du 3/09/2004

Les actions du FFEM s'inscrivent dans les grandes orientations fixées par le Président de la République française en matière d'environnement depuis le sommet mondial de la Terre en 2002, dans les principes de la Charte de l'environnement adoptée en 2005, ainsi que dans la Stratégie nationale de développement durable et son volet international.

Elles s'inscrivent également dans les décisions du CICID, dans ses stratégies sectorielles « développement-énergie climat », « eau », « lutte contre la désertification » et « environnement ».

Enfin, les actions du FFEM répondent aux orientations des conventions environnementales internationales auxquelles la France a souscrit.



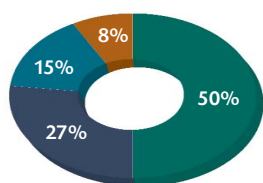
ETHAUVIN - AFD

Vue de Sidi Bou Said, Tunisie.

Répartition entre 1994-2008

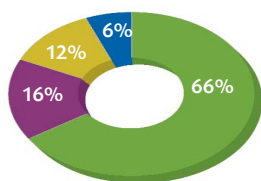
Au 31 décembre 2008, les projets cofinancés par le FFEM se répartissent de la façon suivante :

Répartition par domaine



Domaine	Nombre de projets	Montant des projets en €
Biodiversité	104	104 073 647
Changements Climatiques	45	55 674 906
Eaux Internationales	27	29 789 052
Dégradation des terres et POP	12	17 121 551
Total	188	206 659 156

Répartition par région



Région	Nombre de projets	Montant des projets en €
Afrique subsaharienne et Méditerranée	124	136 133 096
Amérique latine	32	33 139 931
Asie et Pacifique	22	25 137 485
Europe de l'Est	10	12 248 645
Total	188	206 659 156

Par ailleurs, les projets financés par la part bilatérale des contributions françaises au Fonds multilatéral du protocole de Montréal sont répartis ainsi :

Répartition par domaine

Domaine	Nombre de projets	Montant ajusté, support inclus en \$
Elimination des substances appauvrissant la couche d'ozone : préparation de projets	17	416 493
Projets d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone	85	13 968 323
Total	102	14 384 816

Répartition par région

Région	Nombre de projets			Montant total après ajustement (M\$) support inclus		
Afrique	42	soit	41 %	3,1	soit	21 %
Amérique latine	3	soit	3 %	0,1	soit	1 %
Asie	38	soit	37 %	8,0	soit	56 %
Méditerranée	19	soit	19 %	3,2	soit	22 %
Total	102			14,4		

Etat d'avancement des projets

État d'avancement des projets

Domaine	Nombre de projets identifiés	Nombre de projets engagés	Nombre de projets dont conventions signées
Biodiversité	104	100	165
Changements Climatiques	45	41	54
Eaux Internationales	27	25	30
Dégradation des terres et POP	12	11	10
Total	188	177	259

Certains projets donnant lieu à plusieurs conventions de financement, le total par ligne ne correspond pas au total des projets engagés.

Programme de Petites Initiatives

Entreprendre des partenariats avec les ONG du Sud au travers de l'expérience de la première phase du programme de petites initiatives (2006-2008)



CÉCILE LAMOUR - FIBA

Entre 2006 et 2008, le Programme de Petites Initiatives (PPI), destiné à mobiliser la société civile des pays d'Afrique francophone sur la conservation de la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques et l'élimination de polluants organiques, a permis de soutenir la réalisation de 56 petits projets portés par des ONG de 20 pays différents.

Le FFEM a participé à hauteur de 1,9 M€ au montant global de 4,8 M€ mobilisés par les porteurs de projets, les cofinancements représentant en moyenne 60% du coût total des projets.

Depuis 2007, le suivi et l'évaluation de ces projets ont été confiés au Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Femme allant au marché, Archipel des Bijagos, Guinée Bissau

L'évaluation réalisée à la demande du FFEM par un bureau d'étude indépendant a conclu que le programme était « globalement un succès, avec un retour d'image très positif ».

Les objectifs du programme ont été largement atteints : une grande majorité des porteurs de projets et des acteurs impliqués (réseau des Ambassades de France dans les pays concernés, représentations locales de l'Agence Française de Développement) ont jugé les résultats des projets bons ou excellents, notamment pour l'effet démonstratif et d'entraînement des démarches engagées par les associations.

En effet, tous les projets ont proposé et mis en place des solutions pour concilier la préservation des ressources naturelles avec l'amélioration du niveau de vie des populations en développant des activités génératrices de revenus.

Grâce au PPI, les associations porteuses de projets sont plus sensibilisées aux problèmes d'érosion de la biodiversité ou de changements climatiques. Elles ont pu accroître leurs capacités techniques en gestion et suivi des projets. Elles ont également renforcé leur crédibilité vis-à-vis des populations locales concernées et des autorités locales et nationales. Elles ont parfois pu contribuer à faire évoluer les politiques environnementales de leur pays. Dans de nombreux cas, ce gain de crédibilité leur a permis d'accéder à de nouvelles sources de financement de bailleurs de fonds.



ANNA GOUIN

Préservation de la mangrove de la lagune côtière du Bénin

Exemples de projets : biodiversité

Ces petits projets de 35 000 € de budget en moyenne couvrent un champ assez vaste et diversifié de réalisations.

De la création d'aires protégées ou de réserves de chasse à gestion communautaire, au développement d'activités écotouristiques sur les montagnes malgaches et dans les zones humides béninoises, de l'observation et du suivi scientifique des tortues marines (littoral africain occidental), des baleines (Madagascar) ou des hippopotames (Niger), à la protection des mangroves (Gabon), de l'extraction d'huiles essentielles à la valorisation de déchets urbains (Madagascar) et à la création de jardins de plantes médicinales (Sénégal, Burkina Faso) etc., les réalisations des bénéficiaires du programme démontrent une formidable capacité d'initiatives innovantes et adaptées aux problématiques locales.

La rencontre entre porteurs de projets PPI du Gabon a aussi permis de faire collaborer trois ONG bénéficiaires du financement FFEM sur un document commun d'éducation environnementale dans les écoles : un bon exemple de coopération Sud-Sud.

Une communication efficace

En Afrique comme en France, les projets PPI ont fait l'objet de plusieurs articles de presse dans les quotidiens locaux, de 10 pages de reportages dans le magazine *Terre Sauvage*, de trois émissions radio à France Culture et trois autres sur Radio France Internationale.

En 2008, les Ambassadeurs de France au Bénin, au Congo, et au Gabon ont visité des projets PPI dans ces pays. Le Ministre d'État et Ministre de l'Écologie, M. Jean-Louis Borloo, a rencontré en août 2008, les promoteurs du projet « Préservation de la mangrove de la lagune côtière du Bénin » sur le site d'intervention de l'Association des Femmes Exploitantes de la Lagune côtière béninoise (AFEL).

Le projet porté par l'AFEL est exemplaire. Avec 18 000 € du FFEM sur un total de 36 000 €, 240 femmes ont été formées à la production de sel par évaporation, en laissant l'eau de la lagune s'évaporer sur des bâches. Ceci a favorisé l'arrêt de la coupe du bois de mangrove couramment utilisé pour faire chauffer la boue dans l'extraction traditionnelle du sel.

STÉPHANE LE BRECHT - AMBASSADE DE FRANCE AU BÉNIN



M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, a effectué une visite au Bénin les 25 et 26 août 2008. Le ministre d'État a participé à cette occasion aux consultations ministérielles du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) sur la biodiversité et les changements climatiques qui se sont tenues à Cotonou du 24 au 26 août 2008. Lors de son intervention en plénière, le ministre d'État a notamment abordé l'état d'avancement des engagements pris par l'Europe pour la réduction des émissions de CO2 au travers du paquet climat-énergie et la proposition d'établissement d'un accord général sur le climat entre l'Europe et l'Afrique sur deux priorités majeures pour le continent : la reforestation et les énergies renouvelables.

Au cours de ce déplacement, il a visité le site d'un projet de protection de la mangrove, financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, dans le village d'Adounko-Daho, commune d'Abomey-Calavi. Ce projet appuie l'Association des Femmes Exploitantes de la Lagune (AFEL) dans la lutte contre la dégradation de la mangrove à travers la vulgarisation des techniques écologiques de production du sel et de la mise en défens de zones de mangrove côtière du Sud-Bénin.

Globalement, la majorité des projets du PPI sont efficaces et le programme a répondu aux attentes de la société civile des pays concernés, tout en assurant une visibilité de l'action de la Coopération française.



JEAN-JACQUES GOUSSARD - EOS

Impact du cyclone Jaya sur les rizières à Madagascar



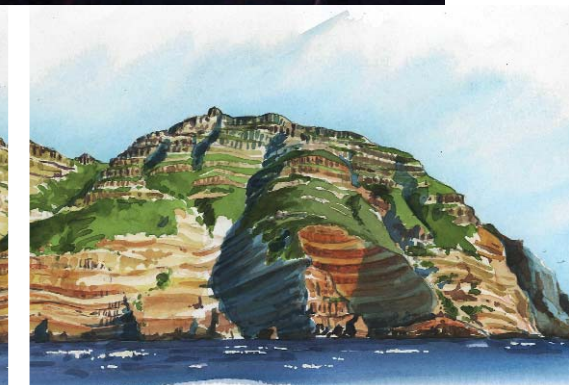
03 /

Caractéristiques de **l'activité** 2008 par domaine



En 2008, le FFEM a poursuivi ses activités de production de biens publics mondiaux environnementaux en cofinçant des projets pour lutter contre le réchauffement climatique (atténuation et adaptation), préserver la biodiversité, protéger les eaux internationales, lutter contre la désertification, la déforestation et contre les pollutions chimiques, et protéger la couche d'ozone.

- Biodiversité
- Changements climatiques
- Eaux internationales
- Dégradation des terres, désertification et déforestation, polluants organiques persistants
- Couche d'ozone



Les activités ***biodiversité*** de l'année 2008

La protection et l'utilisation durable de la biodiversité représentent le principal domaine d'intervention du FFEM et bénéficient environ de 50 % des ressources du FFEM

La biodiversité est l'ensemble des gènes, des espèces et des écosystèmes de notre planète. Cette biodiversité est gravement menacée. Pour la maintenir, les projets cofinancés par le FFEM visent à mettre en œuvre les orientations de la Convention sur la Diversité Biologique.

Le FFEM intervient dans les écosystèmes où la biodiversité est particulièrement riche, menacée ou dotée d'espèces rares ou endémiques : il agit là où la perte de biodiversité présente un enjeu mondial dépassant le pays ou la zone concernée. Il encourage les projets qui concernent :

- la conservation des espèces et des espaces ;
- l'usage traditionnel des ressources naturelles par les populations ;
- la gestion durable des ressources naturelles pour en faire un atout du développement économique et social.

Les projets doivent tenir compte des populations locales afin de les impliquer dans la protection de leur environnement et les faire bénéficier des avantages correspondants.

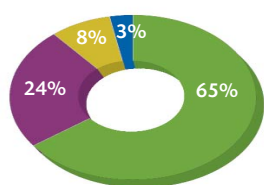
Le FFEM intervient particulièrement dans les milieux fortement anthropisés par une approche d'aménagement du territoire favorable à la gestion durable des ressources naturelles et des paysages. Pour cela, il cherche à valoriser les services rendus par les écosystèmes, la création d'activités génératrices de revenus et de filières écocertifiées valorisant les produits issus de la biodiversité, l'articulation des patrimoines naturels et culturels, ainsi que le développement d'outils de financement innovants de la conservation de la biodiversité. Il contribue également au financement de petits projets mis en œuvre par la société civile des pays bénéficiaires.

Pourquoi protéger la biodiversité ?

En cette année 2008, le prix Nobel de Chimie a été décerné à un chercheur japonais et deux chercheurs américains pour leurs travaux sur une protéine fluorescente verte extraite de l'ombrelle d'une méduse *Aequorea victoria*. Cette protéine est devenue un outil standard d'étude du vivant à l'échelle cellulaire dans la plupart des laboratoires. Certains l'appellent « le microscope du XXI^{ème} siècle ». Or ce résultat n'a été possible que grâce à des recherches engagées il y a plus de 50 ans et très proches des sciences naturelles sur une simple méduse, alors qu'aucune rentabilité ne pouvait être initialement anticipée pour justifier cette recherche. Bien évidemment, la protection des écosystèmes abritant cet organisme et la conservation de cette méduse n'avait aucune justification économique il y a 50 ans...

Le portefeuille « biodiversité » comprend 104 projets représentant 104,1 M€, dont 100 projets engagés représentant 99,3 M€.

On trouvera, en annexe, la liste de l'ensemble des projets après identification.



Répartition par région

Région	Nombre de projets	Montant des projets en €
Afrique subsaharienne et Méditerranée	66	67 824 949
Amérique latine	25	24 974 628
Asie et Pacifique	10	8 681 466
Europe de l'Est	3	2 592 604
Total	104	104 073 647

Au cours de l'année 2008, le FFEM a soutenu 10 projets identifiés ou engagés dans le domaine de la « biodiversité ».

Projets identifiés ou engagés en 2008

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
30/11/07	01/07/08	Conservation de la biodiversité et certification du bois de deux forêts classées	Côte d'Ivoire	400 000	MAEE
03/04/08	27/11/08	Appui aux opérateurs publics et privés pour la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien *	Afrique/Régional	800 000	AFD
03/04/08	27/11/08	Cogestion de la réserve naturelle nationale de Gilé et développement de sa périphérie	Mozambique	1 000 000	AFD
03/04/08	01/07/08	Gestion durable des ressources naturelles pour la conservation de trois régions hotspot de la biodiversité	Madagascar	2 000 000	AFD
03/04/08	01/07/08	Gestion durable de la biodiversité agricole dans les systèmes d'exploitation	Mali	1 000 000	AFD
27/11/08		Appui au fonds d'investissement Verde Ventures	Afrique/Rég.	990 000	AFD
27/11/08		Développement communautaire et conservation des ressources naturelles	Congo (RDC)	800 000	MEEDDAT
27/11/08		Deuxième Programme de Petites Initiatives	Afrique/Rég.	2 500 000	MEEDDAT
Total Afrique				9 490 000	

03/04/08	27/11/08	Appui aux opérateurs publics et privés pour la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien *	Amérique latine Régional	400 000	AFD
Total Amérique latine				400 000	

03/04/08	01/07/08	Conservation et utilisation durable de la biodiversité marine de l'archipel de Socotra	Yémen	1 000 000	AFD
03/04/08		Développement de filières économiques éco-certifiées pour l'approvisionnement du marché de l'aquariophilie à partir de post-larves de poissons et crustacés récifaux du Pacifique Sud	Pacifique Sud Régional	500 000	AFD
Total Asie et Pacifique				1 500 000	

* Le projet « Appui aux opérateurs publics et privés pour la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien » compte pour un seul projet et est comptabilisé en Afrique



Enfants maliens

Séminaire Ecosystèmes ANR/FFEM Paris, 16 octobre 2008

« Synergies entre le Fonds Français pour l'Environnement Mondial et l'Agence Nationale de la Recherche : Ecosystèmes / Environnement Mondial / Priorités d'action », 16 octobre 2008 au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Dans le contexte actuel de dégradation accélérée des écosystèmes et des services qui leurs sont associés, la construction de liens entre la Recherche et les acteurs de la gestion et de la conservation de la biodiversité est une question cruciale. C'est pourquoi l'Agence Nationale de la

Recherche et le FFEM, dont les missions ont en commun la promotion de l'innovation dans le domaine du développement durable se sont associés afin d'initier une réflexion prospective sur le thème des synergies entre recherche et action, entre l'ANR et le FFEM. Ce séminaire a permis de faire dialoguer chercheurs et développeurs (administrations, entreprises, ONG et collectivités locales) avec comme objectif de déboucher sur des recommandations en termes de priorités concrètes d'intervention.

Il a réuni une soixantaine de personnes et il a contribué à renforcer les liens entre les acteurs du développement et de la recherche. Les correspondances entre les projets des deux entités dans les domaines de la biodiversité au sens large ont été étudiées. Environ 95 projets soutenus par le FFEM entre 1994 et 2008 et 74 par l'ANR entre 2005 et 2008 ont été examinés, le but étant d'identifier des opportunités de recherche et d'action communes.

Les principales conclusions ont concerné trois grands sujets transversaux pour promouvoir plus de synergies entre action et recherche dans le domaine de l'environnement mondial :

- la nécessité de créer davantage d'interactions entre les sciences de la nature et les sciences humaines avec le concept intégrateur de paysages ou d'approche par les paysages ;
- le besoin d'indicateurs de la biodiversité ou de la dégradation des écosystèmes, enjeu important dans la construction de liens entre science et action ; les méthodes de mesure sont à développer ;
- le renforcement du contenu scientifique de la capitalisation et de la formation des intervenants dans la protection des écosystèmes.

4ème Congrès Mondial de la Nature de l'UICN – Barcelone, 5-9 octobre 2008

Le FFEM s'est mobilisé pour ce grand rendez-vous international qui a réuni plus de 8000 acteurs du développement durable. Le Fonds a contribué aux débats à travers plusieurs ateliers sur les thèmes suivants : les aires marines protégées et leurs impacts socio-économiques ; les fonds fiduciaires pour la conservation de la biodiversité ; les approches communautaires de conservation des ressources naturelles à travers l'expérience de Biohub ; le programme d'élimination des stocks de pesticides obsolètes en Afrique ; le programme des petites initiatives. Le Congrès a également été l'occasion de présenter, lors d'une conférence de presse organisée en présence de M. l'Ambassadeur pour l'environnement, M. Laurent Stefanini et de M. Nicolas Hulot, différents projets soutenus par le FFEM (Fondation malgache pour les Aires Protégées et la Biodiversité ; Efficacité de la gestion des aires protégées d'Afrique de l'Ouest ; Projet Biohub).

Soutenir un partenariat novateur de cogestion de la réserve

Cogestion de la réserve naturelle régionale de Gilé et développement de sa périphérie

Montant : 3.670.000 euros dont contribution du FFEM : 1.000.000 euros

Bénéficiaire : Banque du Mozambique représentant la République du Mozambique

Pays : Mozambique



Vue de l'Inselberg de Gilé

La Réserve Nationale de Gilé (RNG), dont la superficie est de 210 000 ha, est située dans la Province de Zambézia au nord du Mozambique. Seule aire protégée de la province, elle constitue l'une de ses dernières zones sauvages et abrite plusieurs espèces menacées d'extinction.

Le projet soutient un partenariat novateur de cogestion de la réserve entre l'Etat mozambicain et la Fondation pour la Faune Sauvage (IGF). Il s'agit du premier partenariat de ce type en Afrique impliquant une ONG française.

Les activités portent sur la restauration de la réserve, l'amélioration de sa gestion ainsi que l'implication et le développement des communautés locales (32 000 personnes) qui résident dans sa périphérie et dépendent de ses ressources naturelles. Le projet s'inscrit dans la première phase (5 ans) d'un appui à long terme de la Fondation IGF à la réserve.

Le projet prévoit cinq composantes :

- amélioration de la gestion de la réserve,
- restauration de la biodiversité et suivi écologique,
- développement communautaire et structure de gouvernance,
- valorisation de la zone tampon,
- mise en œuvre, suivi et évaluation.

Le coût du projet est estimé à environ 3,7 millions d'euros. Les principaux partenaires du projet sont le Ministère du Tourisme (Mozambique), la fondation IGF et ses partenaires privés, l'ONG COSV et la coopération italienne, ainsi que la FAO.

“

Conserver la faune sauvage dans un monde en développement



Hubert Boulet, Directeur exécutif de la Branche mozambicaine de la Fondation IGF

Maintenir durablement des ressources naturelles en bon état dans un milieu de plus en plus anthropisé est un des

défis majeurs de la conservation en ce début de millénaire. Bien qu'étant la seule aire protégée du Mozambique totalement inhabitée, la Réserve Nationale de Gilé doit aussi relever ce challenge.

En raison d'une présence humaine importante en périphérie de la RNG les ressources naturelles ont subi et subissent encore des prélèvements importants qui ont conduit à leur diminution significative. Le rhinocéros noir a ainsi disparu au début des années 70. Quant au gnou bleu du Nyasaland et au Zèbre de Burchell ils ne sont plus observés dans la RNG depuis les années 90.

Pour préserver la RNG, un des derniers espaces sauvages de la province de Zambézia, il est fondamental d'accompagner les mesures classiques de réhabilitation avec des opérations de développement local. Toutes ces actions sont menées en collaboration avec les autorités locales et en étroite concertation avec les populations riveraines.

”

NICOLAS HERTKORN - AFD



Aménagements pour stabiliser l'agriculture

Protéger la biodiversité malgache et réduire la pauvreté

Gestion durable des ressources naturelles pour la conservation de 3 régions hotspots de la biodiversité à Madagascar

Montant : 18.850.000 euros dont contribution du FFEM : 2.000.000 euros

Bénéficiaire : CIRAD, WWF Madagascar, ONG l'Homme et l'Environnement

Pays : Madagascar

Pour protéger la biodiversité malgache et réduire la pauvreté, le projet intervient dans trois régions hotspots de la biodiversité à Madagascar, à travers le développement de filières durables d'exploitation, de transformation et de commercialisation de produits forestiers ligneux et non ligneux en périphérie d'aires protégées. Il s'inscrit dans la continuité d'opérations pilotes de gestion locale et de valorisation de la biodiversité, menées par le FFEM depuis les années 2000 à Madagascar.

Le projet s'articule sur quatre ans autour de trois composantes :

- un aménagement concerté, fondé notamment sur le transfert de la gestion aux communautés de base, appuyé par une sécurisation foncière des zones concernées et le développement du Système d'Aires Protégées de Madagascar,
- le développement de filières de valorisation respectueuses de l'environnement (filières ligneuses, plantes aromatiques et médicinales ou autres filières porteuses),
- la mise en place de dispositifs de contrôle de l'exploitation forestière décentralisés et autofinancés.

Le projet s'appuie sur le développement des modèles institutionnels et techniques qui ont fait leurs preuves dans les transferts de gestion réalisés par le précédent projet financé par le FFEM dans la région Alaotra-Mangoro. Il accorde une attention particulière aux effets et impacts biologiques et socio-économiques en mettant en place un dispositif de suivi particulier qui sera transféré à la partie nationale.

L'approche organisationnelle repose sur la collaboration de trois partenaires : le CIRAD, le WWF et l'ONG l'Homme et l'Environnement et sur une cellule opérationnelle basée à Antananarivo, relayée par trois antennes de proximité dans les régions hotspots retenues. Le projet a bénéficié d'un cofinancement avec l'AFD, la KfW et le WWF.



NICOLAS HERTKORN - AFD

Côte ouest - Replantations

VALENCIA RANARIVelo



Jean Paul à droite, montrant fièrement

Jean Paul est un paysan pionnier pour l'adoption des pratiques agroécologiques. Dans son village de Bekinanga sur le Plateau Mahafaly, il était le président du groupement des paysans pratiquant l'agroécologie à travers le projet financé par le FFEM. Interviewé à Ejeda, il précise :



de mangroves financées par le FFEM



Corridor Est - Agriculteurs sur le champ d'ananas et bananes



son champ de maïs

“

Le transfert de la gestion des ressources forestières de Bechinagna a été une très bonne chose. Depuis ce transfert plus aucun Kere (grande disette) n'a eu lieu .

”

“

Témoignage de Valencia Ranarivelo, responsable de projets à WWF Madagascar et de Pierre Montagne du CIRAD FORETS à Madagascar.

Par un aménagement concerté, fondé notamment sur le transfert de la gestion aux communautés de base et appuyé par une sécurisation foncière des zones concernées, le développement de filières de valorisation (bois d'œuvre, plantes aromatiques et médicinales ou autres filières porteuses) et enfin la mise en place de dispositifs de contrôle de l'exploitation forestière décentralisés et autofinancés, ce projet innove dans le soutien à la protection de la biodiversité malgache et à la réduction de la pauvreté dans trois sites de l'Est et du Sud. Un système de suivi-environnemental permettra de connaître les effets et impacts tant biologiques que socio-économiques ou juridiques qu'il est susceptible d'entraîner.

Dans la région Alaotra-Mangoro, le CIRAD appuie la mise sous aménagement du massif forestier d'Ambohilero en bordure ouest du corridor forestier Ankeniheny – Zahamena dans la commune rurale de Didy et l'ONG l'Homme et l'Environnement renforce ses activités dans le domaine des huiles essentielles pour le site de Vohimana. Dans la région Atsimo-Andrefana, le WWF intervient dans le plateau Mahafaly.

Un enjeu majeur est l'implication des services de l'administration de l'État chargés des forêts tant au niveau central que régional. Au niveau national, un agent sera mis à disposition partielle de la cellule centrale du projet est responsable de la mise en œuvre, en relation avec les directions régionales, d'un contrôle forestier décentralisé et d'une fiscalité forestière incitative.

A la fin avril 2009, les trois opérateurs ont commencé la mise en œuvre des premières actions. Ainsi à Didy, le renouvellement des contrats de transfert de gestion et la préparation de la relance des activités d'exploitation de bois d'œuvre sont en cours. La démarche méthodologique de sécurisation foncière des espaces forestiers est engagée en cohérence avec le projet Bassin versant du Lac Alaotra, financé par l'AFD, qui doit appuyer la commune dans la création d'un guichet foncier. A Vohimana, l'élaboration d'un plan d'aménagement concerté avec la population en s'appuyant sur une méthodologie participative est engagée. Une charte de commerce équitable pour la filière des huiles essentielles est en phase de mise en œuvre. A Toliara, les actions de relance des actions dans le domaine de l'agroécologie et de mise en place des contrats de transfert de gestion en relation avec l'équipe de Madagascar National Parks du Parc National Tsimanampetotse ont commencé.

”

Les activités *changements climatiques* de l'année 2008

**La lutte contre
les changements
climatiques
bénéficie
environ du tiers
des ressources
du FFEM**

Le réchauffement climatique résulte du renforcement de l'effet de serre, engendré par l'augmentation de gaz à effet de serre (GES) rejetés par les activités humaines : énergie, transport, industries, habitat, agriculture, déforestation. Depuis le début de l'ère industrielle, leur concentration a augmenté de 35% et menace d'affecter les conditions de vie dans toutes les régions du monde si rien n'est fait dans un futur proche.

Conscients du problème, 189 pays ont ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en 1992. 141 pays ont signé en 1997 le protocole de Kyoto, entré en vigueur en février 2005. Les pays industrialisés se sont engagés à réduire, entre 2008 et 2012, le total de leurs émissions d'au moins 5% par rapport au niveau de 1990, chaque pays industrialisé dit de l'Annexe I devant atteindre des objectifs de réduction qui lui sont propres.

Le FFEM encourage les projets dits « d'atténuation » qui limitent la consommation des énergies fossiles non renouvelables et les émissions de GES par :

- la promotion d'énergies renouvelables et d'énergies faiblement émissives en gaz à effet de serre ;
- la valorisation de la biomasse ;
- l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les secteurs consommateurs d'énergie ;
- le stockage du carbone dans les forêts, les sols et le sous-sol.

Depuis 2005, le FFEM soutient des projets visant à renforcer les capacités d'adaptation des pays en développement dans les domaines de la surveillance, de la connaissance et de la résilience.

A cet effet, le FFEM encourage la réalisation de projets exemplaires, innovants et reproductibles. Son action consiste à évaluer les enjeux, hiérarchiser les priorités, soutenir la réalisation des projets pilotes, aider à définir les politiques d'accompagnement, à mesurer les impacts et à diffuser l'expérience.

Le FFEM appuie les projets mettant en œuvre les « mécanismes de flexibilité », prévus par le protocole de Kyoto. Ces mécanismes financiers innovants facilitent le transfert de technologies « propres » dans les pays en développement et permettent de renforcer les bases de leur développement durable.

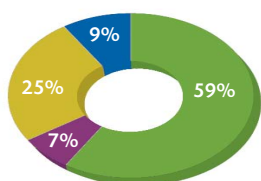
Sur le plan environnemental, les mécanismes Mise en Œuvre Conjointe (MOC) et Mécanisme de Développement Propre (MDP) favorisent les réductions d'émissions là où elles peuvent l'être à moindre coût.

De plus, le mécanisme « REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement) » en cours d'élaboration contribuera au financement de la lutte contre l'effet de serre.

Dans le domaine des changements climatiques, le FFEM cherche à renforcer les synergies entre les thématiques environnementales locales et globales et avec les autres domaines d'activité : la biodiversité, les eaux internationales, la désertification, les polluants organiques et l'ozone.

Le portefeuille « changements climatiques » comprend 45 projets représentant 55,7 M€, dont 41 projets engagés représentant 51,8 M€.

On trouvera, en annexe, la liste de l'ensemble des projets après identification.



Répartition par région

Région	Nombre de projets	Montant des projets en €
Afrique subsaharienne et Méditerranée	28	32 572 764
Amérique latine	4	4 066 123
Asie et Pacifique	10	13 986 019
Europe de l'Est	3	5 050 000
Total	45	55 674 906

Au cours de l'année 2008, le FFEM a soutenu 8 projets identifiés ou engagés dans le domaine des « changements climatiques ».

Projets identifiés ou engagés en 2008

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
30/03/07	27/11/08	Appui à l'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau	Afrique/Régional	1 200 000	MAEE
06/07/07	01/07/08	Approche globale des transports urbains - municipalité de Tshwane	Afrique du Sud	1 000 000	AFD
30/11/07	01/07/08	Vigilance des pays africains face aux changements climatiques	Afrique/Rég.	2 000 000	MAEE
01/07/08		Valorisation des déchets de bois de scieries par des centrales de cogénération dans des entreprises forestières	Afrique/Régional	1 000 000	AFD
27/11/08		Appui à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables à Maurice	Maurice	1 000 000	AFD
27/11/08		Gestion durable des forêts communales du Bénin	Bénin	1 000 000	AFD
Total Afrique				7 200 000	
30/03/07	03/04/08	Appui au programme de financement des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables	Chine	600 000	AFD
Total Asie et Pacifique				600 000	
01/07/08	27/11/08	Assistance à l'Autorité Palestinienne pour le développement de la maîtrise de la demande d'électricité	Territoires Autonomes Palestiniens	1 000 000	AFD
Total Méditerranée				1 000 000	

Colloque organisé à la Réunion « Union européenne et Outre- Mer : stratégie face au changement climatique et la perte de la biodiversité », juillet 2008

Cette conférence s'est tenue du 7 au 11 juillet 2008 et a été organisée par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), le Conseil régional de la Réunion et l'Observatoire national des effets du réchauffement climatique (ONERC).

Elle a été le premier événement officiel de la Présidence française de l'Union européenne et a réuni pour la première fois les représentants des 7 Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne (RUP) et des 21 Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM), ainsi que des délégués d'Etats membres de l'Union européenne, des institutions européennes, de certains Petits Etats Insulaires en Développement (PEID), d'organisations internationales et régionales, d'instituts de recherche, de la société civile, de développeurs et du secteur privé.

Cette conférence avait pour objectifs de mettre en place et de renforcer les actions liées à l'adaptation aux changements climatiques, aux énergies durables, à la conservation de la biodiversité et à la gestion des écosystèmes. Considérant la richesse en termes de biodiversité de ces territoires (80% de la biodiversité française), la conférence s'est focalisée sur les conséquences négatives prévisibles des changements climatiques sur un patrimoine naturel et culturel unique et fragile.

Le FFEM soutient des initiatives d'ONG contre la perte irréversible de biodiversité dans des zones particulièrement critiques (Pacifique, Océan Indien et Antilles en particulier). Au cours de la conférence, il a présenté trois projets qu'elles cofinancent :

- « Contribution à l'initiative régionale pour la protection des récifs coralliens dans le Pacifique Sud »,
- « Réseau d'aires marines protégées des pays de l'Océan indien »,
- « Projet régional d'adaptation aux changements climatiques dans les pays de l'Océan indien ».

Conférence COP 14 de Poznan : Adaptation et Guide MDP/MOC, décembre 2008

La 14ème conférence des Parties avait pour objectif d'avancer sur les décisions de la feuille de route de Bali (COP13) sur les questions clefs : le régime Kyoto post 2012, le REDD (réduction des émissions de carbone forestier), l'adaptation, les transferts de technologies et leur financement.

Conduite par l'Ambassadeur chargé des négociations sur les changements climatiques, M. Brice Lalonde, la délégation française était composée de plusieurs représentants du MEEDDAT, du MAEE, du MEIE et d'organismes placés sous leur tutelle, dont l'AFD. En parallèle aux négociations, le FFEM a diffusé ses expériences acquises en matière d'adaptation dans le cadre d'un événement organisé en partenariat avec la coopération allemande,



ERIC THAUVIN - AFD

Vue d'ensemble de Tunis

l'observatoire du Sahara et du Sahel, le ministère béninois chargé de l'environnement. Une présentation du Secrétaire général du FFEM "Supporting climate change and adaptation strategies in Africa" a mis l'accent sur plusieurs projets régionaux innovants financés par le FFEM : « VigiRisk - systèmes de vigilance face aux CC Afrique » - « Projet régional d'adaptation aux CC dans les pays de l'océan indien » - « Intégration de l'adaptation aux CC dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau en Afrique de l'Ouest ».

La lutte contre les changements climatiques aura été une des priorités du Gouvernement français durant sa présidence au Conseil de l'Union européenne au cours du second semestre 2008. Le guide sur les mécanismes de développement propre « Réaliser un projet MDP ou MOC de réduction des émissions de gaz à effet de serre, quelles opportunités ? Comment passer à l'action ? » a été diffusé lors de la conférence de Poznan en Pologne. Ce guide destiné à tous les acteurs économiques a été présenté officiellement à l'occasion de la Journée du 10 décembre consacrée à l'Afrique. Ce guide a été réalisé en partenariat avec le MEIE, le MEEDDAT, et le FFEM et préfacé par M. Borloo, ministre d'État, ministre de l'Énergie, Mme Lagarde, ministre de l'Économie et Mme Idrac, secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur.

Constituer des compétences pérennes sur l'efficacité énergétique

Asie-MDP dans quatre provinces de l'ouest de la Chine

Montant : 61.200.000 euros dont contribution du FFEM : 600.000 euros

Bénéficiaire : Capénergies

Trois banques chinoises (Huaxia Bank, Shanghai Pudong Development Bank, China Merchants Bank) ont mis en place fin 2007 avec le concours de l'AFD des lignes de crédit bancaire de 20 millions d'euros chacune destinées à financer les projets d'efficacité énergétique et de valorisation d'énergies renouvelables à destination du secteur privé.

Cette opération novatrice vise à impliquer les institutions financières chinoises dans l'effort d'adaptation des entreprises du pays aux enjeux de la maîtrise de l'énergie et des changements climatiques. Pour accompagner ces lignes de crédit, une assistance technique centralisée est financée par le FFEM. Il s'agit de constituer des compétences pérennes sur le thème de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables au sein de chaque banque, de mettre en place les outils et des méthodologies associées nécessaires, tout en assurant une cohérence et synergie d'ensemble.

Cette assistance technique est portée et coordonnée par le pôle de compétitivité Capénergies, plaçant ainsi l'expertise française au centre du dispositif. Une expertise chinoise est également mobilisée sous la supervision de Capénergies. Cette expertise locale est fournie par l'ERI (Energy research Institute), organisme intégré à la NDRC (Commission Nationale pour la Réforme et le Développement), qui assure pour le compte du gouvernement chinois les missions d'études, de planification et d'évaluation relatives à l'élaboration et à la conduite de la politique énergétique de la Chine.

Le projet d'assistance technique ainsi défini se déroule sur deux ans. Les investissements financés par la ligne de crédit AFD permettront d'éviter l'émission de 4 millions de tonnes de CO₂ sur la durée de vie des projets.



Accompagner le programme de remise à niveau du système énergétique palestinien

Méditerranée

Programme d'appui à la maîtrise de l'énergie dans les secteurs stratégiques dans les Territoires Palestiniens

Montant : 2.409.000 euros dont contribution du FFEM : 1.000.000 euros

Bénéficiaire : Autorité Palestinienne (AP)

DOROTHEE KELLOU



Vue d'Hébron

Pour réduire de 20 % la consommation d'énergie finale et de 2 % les importations en énergie primaire à l'horizon 2012, l'AP a défini en 2007 un plan directeur concernant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Ce plan permet d'augmenter le poids des énergies renouvelables dans le bilan énergétique des Territoires Palestiniens et d'améliorer l'efficacité énergétique des secteurs consommateurs.

Un programme de remise à niveau du système énergétique palestinien est en cours avec les coopérations nordiques, la Banque mondiale et l'AFD. Il vise à réduire la facture énergétique des Territoires Palestiniens grâce à une politique d'efficacité énergétique et d'utilisation des énergies renouvelables, notamment solaires, dans les secteurs clés de l'économie (industries, secteurs tertiaire et résidentiel, équipements).

En appui à cette initiative pour la maîtrise de l'énergie, l'AFD et le FFEM, conformément à la conférence des donateurs organisée à Paris le 17 décembre 2007, s'associent à la Banque mondiale pour financer un ensemble d'activités d'assistance technique visant un effet structurant. Le projet cofinancé par le FFEM est complémentaire et indispensable pour le développement économique et social des Territoires Palestiniens. Il prévoit des activités groupées dans les composantes suivantes :

- soutien à l'amélioration des performances énergétique et environnementale des secteurs clés ;
- renforcement des compétences des sociétés de distribution d'électricité ;
- soutien à la diffusion de techniques et produits visant à une meilleure sobriété énergétique des bâtiments et des usages spécifiques de l'électricité ;
- soutien à la définition, au suivi, à l'évaluation et à la mise en œuvre d'une politique de maîtrise de l'énergie aussi bien en ce qui concerne l'offre que la demande d'énergie ;
- assistance pour la gestion, le suivi, l'évaluation et la visibilité du Projet.

Une attention particulière est portée sur la capitalisation des leçons retenues par la mise en œuvre du projet, la diffusion d'informations, l'implication des universités et des centres de recherche aux travaux réalisés et la coordination des actions entreprises avec les différentes initiatives régionales et internationales dans le même domaine d'intérêt.

JOANNA HENDERSON, ENEA CONSULTING



Industrie du marbre, Bethlehem
Nasser Group

Evaluer les stocks de carbone en forêt tropicale humide

Afrique Régional / Amérique latine Régional Appui à la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien

Montant : 3.271.000 euros dont contribution du FFEM : 1.200.000 euros

Bénéficiaire : Centre International sur les Forêts (CIFOR)



C. DU CASTEL - FFEM

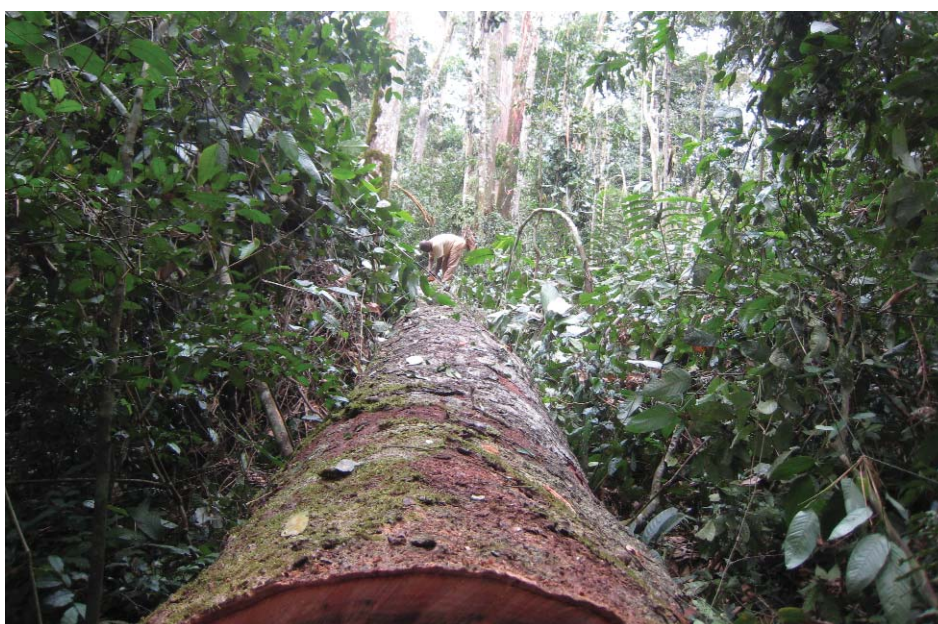
Dimako, Cameroun

Les négociations sur le climat post 2012 appuient les opérations pilotes sur le mécanisme de financement de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD). Concernant l'Afrique centrale, peu d'information existe sur les stocks de carbone en forêt et sur les coûts comparés des différentes utilisations des territoires forestiers, alors que de telles informations existent en Amazonie brésilienne.

L'exemplarité du projet « Appui à la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien » s'appuie sur l'expérience de la Coopération française dans le domaine de l'aménagement forestier en zone tropicale et favorise la coopération sud-sud. Le projet vise à synthétiser l'ensemble des connaissances existantes (sociales, économiques, environnementales...) permettant d'évaluer les stocks de carbone en forêt tropicale humide. Il contribue à l'intégration de l'aménagement forestier dans le cadre des stratégies REDD des pays d'Afrique centrale.

Le projet cofinancé par le FFEM fournira des éléments d'appréciation de l'impact de l'aménagement forestier sur les émissions de carbone. Il portera sur une comparaison entre l'Amazonie brésilienne et le bassin du Congo et fournira aux négociateurs de l'Afrique centrale les moyens de défendre leurs positions lors des futures négociations sur le climat.

Le projet est étroitement articulé avec le financement mis en place par le FEM au bénéfice des pays du bassin du Congo. Le montant global du projet s'élève à 3 271 000 euros dont 37 % sont cofinancés par le FFEM (1 200 000 euros), le reste étant cofinancé par le CIFOR, le projet AFD/NPPE REDD (5 %), le projet de collaboration AFD/WWF/WCS/CI (20 %) et le FCPF de la Banque mondiale (26 %).



C. DU CASTEL - FFEM

Lutte contre la déforestation

Les activités *eaux internationales* de l'année 2008

La gestion durable des ressources en eau suppose la préservation des stocks existants et la mise à disposition aux populations d'une eau de qualité

La pression sur les ressources en eau ne cesse de s'accroître : les volumes disponibles ne peuvent plus satisfaire l'ensemble des besoins générés par la croissance démographique et le développement économique. D'ici à 2025, la consommation domestique croîtra d'environ 40% et la consommation pour l'irrigation qui représente 70% des prélèvements, de 20%. Cette pression est particulièrement sensible dans les pays du pourtour méditerranéen dont certains sont passés sous le seuil de pénurie absolue fixée par les Nations Unies à 500 m³/habitant/an.

Les eaux internationales, continentales (en surface ou souterraines) ou marines sont également menacées par une exploitation excessive et par la pollution ou l'érosion des sols. L'objectif du FFEM est de contribuer à une meilleure gestion des eaux internationales.

Le FFEM contribue au financement de programmes et de projets ayant un impact sur l'environnement mondial. Il privilégie les projets qui :

- donnent une place importante à la collaboration entre États,
- renforcent les réseaux de mesure et les systèmes de suivi,
- contribuent à diminuer les sources de pollution.

Le colloque "La gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée, du local au régional : comment stopper la perte de la biodiversité ?" Nice, décembre 2008

Le FFEM a contribué, aux côtés du MEEDDAT, à la préparation et à l'animation du dernier événement officiel de la Présidence française de l'Union européenne : le colloque sur la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée qui s'est tenu à Nice les 18 et 19 décembre 2008.

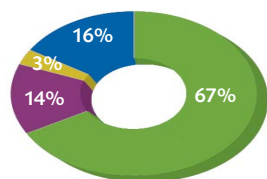
Le colloque avait pour objectif de dégager un consensus entre les pays de l'Union européenne et les pays des rives Sud et Est sur les modalités de

gestion des zones côtières de Méditerranée.

Le sujet revêt une importance toute particulière avec l'intensification des flux migratoires qui devraient amener les rives de la Méditerranée à héberger prochainement près de 500 millions de personnes auxquels vient s'ajouter un tourisme en pleine croissance. En outre, les effets des changements climatiques amèneront en Méditerranée une intensification des périodes de

Le portefeuille « eaux internationales » comprend 27 projets représentant 29,8 M€, dont 25 projets engagés représentant 28,5 M€.

On trouvera, en annexe, la liste de l'ensemble des projets après identification.



Répartition par région		
Région	Nombre de projets	Montant des projets en €
Afrique subsaharienne et Méditerranée	19	20 083 830
Amérique latine	3	4 099 180
Asie et Pacifique	1	1 000 000
Europe de l'Est	4	4 606 041
Total	27	29 789 051

Au cours de l'année 2008, le FFEM a soutenu 5 projets identifiés ou engagés dans le domaine des « eaux internationales ».

Projets identifiés ou engagés en 2008

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
01/07/08	27/11/08	Gestion de la biodiversité marine et côtière ouest africaine par le renforcement des initiatives de conservation et de suivi dans les AMP	Afrique/ Régional	1 600 000	AFD
Total Afrique				1 600 000	
06/07/07	03/04/08	Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée	Méditerranée/ Régional	2 000 000	MEEDDAT
03/04/08	01/07/08	Définition et appui à la mise en œuvre d'un plan global de dépollution et de protection de la lagune de Nador	Maroc	500 000	AFD
01/07/08		Lutte contre l'immersion de déchets en mer Méditerranée	Méditerranée/ Régional	350 000	MEEDDAT
27/11/08		Aquifères côtiers du sud tunisien	Tunisie	950 000	MEEDDAT
Total Méditerranée				3 800 000	

sécheresse et une augmentation des événements climatiques extrêmes qui fragiliseront plus encore ces espaces.

Dans ce contexte, les rivages de la Méditerranée sont particulièrement menacés et il convient d'envisager dès à présent des modes de gestion de ces espaces susceptibles d'atténuer l'impact de ces modifications.

Les participants au colloque (Pays de l'Union européenne, Pays du Sud et de

l'Est de la Méditerranée) ont travaillé sur le tourisme durable, l'adaptation aux changements climatiques, la protection des espaces naturels littoraux et les modalités de gouvernance de ces espaces. Sur la base des conclusions de ces travaux, l'étape suivante consistera à élaborer les décrets et directives qui serviront de cadre à une gestion adaptée et durable des rivages méditerranéens.

A l'issue de ce colloque, en présence

de Jean-Marc Michel, Directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature au MEEDDAT, et de Christophe du Castel, Responsable du secteur Eaux internationales au secrétariat du FFEM, deux conventions de financement du FFEM en faveur de la protection du littoral méditerranéen ont été signées avec Emmanuel Lopez, Directeur général du Conservatoire du Littoral et avec Henri-Luc Thibault, Directeur général du Plan Bleu.

« Carnet de mission des Petites Iles de Méditerranée »

Le 4 décembre 2008, le directeur général de l'AFD, Jean-Michel Severino, a présidé l'inauguration de l'exposition « Carnet de mission des Petites Iles de Méditerranée » en présence de Jérôme Bignon, député de la Somme et président du Conservatoire du littoral, de Emmanuel Lopez son directeur général, de Cécile Ostria, directrice de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, de représentants du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et de Marc-Antoine Martin, secrétaire général du FFEM.

L'exposition présentait les dessins de Laurence Malherbe et Jean-Paul Lassort, peintres naturalistes, qui ont suivi les actions de terrain du programme international « Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée » (PIM) durant les campagnes 2006, 2007 et 2008.

Ces îles, refuges pour de nombreuses espèces rares ou menacées, représentent un patrimoine commun à l'ensemble de la Méditerranée et un enjeu majeur pour la protection de la biodiversité. C'est pourquoi, depuis 2006, le Conservatoire du littoral coordonne l'initiative pour les Petites Iles de Méditerranée, visant à promouvoir la gestion de ces espaces

grâce à des missions et rencontres sur le terrain. Chaque année, experts et scientifiques sillonnent les côtes du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Cette initiative est soutenue par le MEEDDAT et cofinancée par le FFEM.

La Fondation Nicolas Hulot a mis à disposition son bateau emblématique « Fleur de Lampaul » pour étudier les écosystèmes insulaires et promouvoir des politiques de protection adaptées. Par ailleurs, avec tout le savoir faire qui la caractérise, la Fondation a permis de partager et de diffuser largement les résultats de ces actions.



Pierre Bougeant, Conservatoire du Littoral, délégation Europe et international

« Une mission comme la nôtre ne pourrait voir le jour sans le soutien du Fonds Français pour l'Environnement Mondial, instrument financier créé par l'Etat français pour favoriser la protection de l'environnement dans les pays en développement et en transition. Plus gros bailleur de fonds de la Méditerranée, son rôle est de financer des projets de développement protégeant la biodiversité et d'en suivre la mise en œuvre. La Méditerranée étant une zone prioritaire et la protection de l'environnement priorité des priorités, rien n'était plus normal que le FFEM soutienne l'initiative pour les Petites Iles de Méditerranée. »



LOUIS MARIE PRÉAU

Fabrice Bernard, chargé de mission au Conservatoire du Littoral

A travers ses actions pilotes et ses missions de terrain, l'Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée contribue à amorcer et à renforcer une gestion concrète et intégrée de ces petits territoires et

participe à l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes insulaires et à leur diffusion. Aussi, ses activités s'intègrent dans le projet « Grand écosystème marin de la Méditerranée », qui vise à la conservation de la biodiversité marine et côtière et au développement d'un réseau cohérent d'aires marines protégées associé à une exploitation durable des ressources marines.

En 2008, le cofinancement assuré par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial a permis de renforcer la démarche initiée en 2005, en contribuant à la mise en place du site web de l'Initiative PIM, en assurant la production de nombreux documents de communication et notes technico-scientifiques, et en augmentant les échanges entre les différents partenaires méditerranéens, scientifiques, gestionnaires, ou institu-

tionnels, et ainsi d'engager de nouvelles actions en vue d'une gestion patrimoniale de ces micro-espaces insulaires. Dans les années à venir, le soutien du FFEM devrait ainsi permettre d'accélérer les projets de l'Initiative PIM et par conséquent contribuer à la préservation d'un plus grand nombre d'îles gérées dans leur composante terrestre et marine.

Préserver les ressources naturelles de la Méditerranée

Méditerranée / Régional

Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée

Montant : 10.230.000 euros dont contribution du FFEM : 2.000.000 euros

Bénéficiaire : WWF-MedPO, Conservatoire du littoral, CAR/ASP, Plan Bleu

Pays : 13 Pays du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen : Albanie, Algérie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Egypte, Liban, Lybie, Maroc, Monténégro, Syrie, Tunisie, Turquie et Palestine.



ALESSANDRA POWIE WWF - CANON



Côte de la Montagne Verte, Libye

Le FFEM s'est associé avec le Plan d'Action pour la Méditerranée, l'Union européenne, la Coopération espagnole dans ce projet aux côtés d'autres acteurs majeurs de la région (UICN, WWF, Fondation MAVIA, Conservatoire du Littoral, Plan Bleu). Le projet contribue à fédérer les efforts convergents de nombreux acteurs impliqués dans la préservation des ressources naturelles de la Méditerranée.

Cette volonté commune d'œuvrer à la protection de la Méditerranée est un gage de pérennité des actions et de mise en œuvre d'une politique intégrée de préservation de l'écosystème méditerranéen.

La Méditerranée, point chaud de la biodiversité mondiale est une mer qui subit de très fortes pressions (tourisme, pêche, pollutions). Depuis 1975, dans le cadre de la convention de Barcelone, le Plan d'Action pour la Méditerranée, son unité de coordination et ses Centres d'Activité Régionaux (CAR/ASP, CAR/INFO, Plan Bleu, ...) assurent la coordination des plans d'actions stratégiques PAS MED (réduction des pollutions) et PAS BIO (biodiversité).

Le projet s'intègre dans le projet de « Partenariat Stratégique pour les grands écosystèmes marins de la Méditerranée » présenté au FEM par le PNUE/PAM. Il consiste à préserver durablement les fonctions du grand écosystème marin de la Méditerranée par le biais d'un réseau cohérent d'Aires Marines Protégées, associé à l'exploitation durable des ressources marines.

Les activités du projet sont conçues pour répondre aux problèmes et aux enjeux des AMP, identifiés par le PAS BIO : plan de gestion et objectifs de conservation, dispositifs de suivi, ressources humaines et financières associées à la gestion, participation des acteurs locaux, mise en réseau des gestionnaires, interactions avec le tourisme et la pêche.

Le WWF assure la maîtrise d'œuvre du projet sous l'autorité d'un comité de pilotage où sont représentés les différents bailleurs de fonds.

“

Chantal Ménard
chargée de communication
au WWF, bureau du
programme méditerranéen

Le tourisme et la pêche exercent une pression particulièrement forte sur la biodiversité méditerranéenne. Le projet « Conservation de la biodiversité marine et côtière et développement du réseau des Aires Marines Protégées en Méditerranée » a pour objectif de préserver les fonctions de l'écosystème marin de la Méditerranée grâce à un réseau d'aires marines protégées associé à l'exploitation durable de leurs ressources. Durant 4 ans, il s'organise autour de 5 projets pilotes (en Algérie, Tunisie, Libye, Turquie et Croatie), et d'un programme de formation régional destiné à renforcer les capacités mais aussi les réseaux des gestionnaires d'aires marines protégées.

”

Protéger et conserver les écosystèmes marins et côtiers

Afrique / Régional

Gestion de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'ouest par le renforcement des initiatives de conservation et de suivi dans les AMP

Montant : 9.680.000 euros dont contribution du FFEM : 1.600.000 euros

Bénéficiaire : Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA)

Pays : Pays membres de la Commission Sous-régionale des Pêches (CSRP) : Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Cap Vert



FRANÇOIS NIMAL - FIBA

Requin, Banc d'Arguin.

Les ressources marines et côtières d'Afrique de l'Ouest subissent une surexploitation croissante à la fois de la pêche hauturière et de la pêche dite artisanale. Dans le même temps, le Plan d'Action Stratégique (2002-2010) de la Commission Sous-régionale des Pêches (CSRP) affiche des objectifs clairs de conservation et de protection des écosystèmes marins et côtiers et les Etats de la sous-région préconisent, entre autres, la mise en place d'aires marines protégées (AMP).

Ces espaces marins protégés, s'ils sont accompagnés d'autres mesures d'aménagement des pêches, sont en effet considérés comme des outils robustes pour la conservation de la biodiversité et la contribution à la gestion durable des ressources halieutiques.

En complément d'un projet de cogestion et d'intégration des AMP dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'Ouest signé par

l'AFD avec la CSRP, ce projet cofinancé par le FFEM vise à valoriser le rôle des AMP dans la protection de la biodiversité et le développement socio-économique. Il accompagne les efforts régionaux de protection déjà engagés sur un nombre restreint de sites pilotes et renforcera la mobilisation de la société civile autour de la conservation de l'environnement marin et côtier. Le projet poursuit trois objectifs :

- renforcer l'efficacité des AMP pour la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest,
- mettre en place des systèmes de suivi des impacts écologiques et socio-économiques des AMP avec des méthodes simples et participatives,
- promouvoir une meilleure mobilisation en faveur des AMP, par l'information et la sensibilisation de publics cibles à l'échelle locale et nationale, par la capitalisation d'expériences et modèles pertinents.

La Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA) assure le rôle d'opérateur régional du projet (une convention de partenariat a déjà été signée et mise en œuvre entre la CSRP et la FIBA). Le coût total de ce projet régional est estimé à 9,68 millions d'euros dont une contribution du FFEM à hauteur de 1,6 million d'euros.



J. PHELLOU ET N. VAN INGEN

Vue aérienne, Parc National du Banc



Jean Goepp, Coordonnateur des Projets OCEANIUM

d'Arguin, Mauritanie.

“

L'appui octroyé par la FIBA/FFEM en 2008 a été essentiel, puisqu'il a permis à

l'Océanium de maintenir un accompagnement pour la professionnalisation de l'Aire Marine Protégée de Casamance (AMPC) du Bamboung. Depuis 2001 jusqu'en décembre 2007, l'Océanium bénéficiait en direct d'un appui du FFEM et intervenait au Bamboung à ce titre.

L'évaluation ex-post réalisée par le bureau d'étude Oréade Brèche a mis en exergue l'importance de maintenir un appui technique et la réalisation d'un panel d'activités pour professionnaliser l'AMPC du

Bamboung. L'accompagnement de la FIBA/FFEM en 2008 a donc été essentiel, il a permis de réaliser et finaliser des activités importantes.

Le plan de gestion est en cours de finalisation avec l'appui du bureau d'étude français BIOTOP. Une cartographie détaillée et géo-référencée de l'AMPC a également été conçue en 2008. De plus, un château d'eau et un réseau d'adduction d'eau ont été mis en place à Keur Bamboung. Ce système fonctionne à l'énergie solaire et permet de rationaliser l'utilisation de l'eau. Le comité de surveillance a également été appuyé par :

- la mise à disposition d'un nouveau moteur,
- de nouvelles tenues pour l'équipe de surveillance,
- le remplacement des balises de délimitation de la partie marine de l'AMPC Bamboung, les anciennes ayant complètement disparues lors d'une tempête en fin d'hivernage.

”

AMP de la Casamance OCEANIUM



Nadine Tilleul, assistante chef des Projets AMP de la Casamance OCEANIUM



L'année 2008 a été une année charnière marquée par des avancées considérables pour la création des deux AMP de Casamance : AMP du Petit Kassa et de la Pointe St Georges.

En effet, la période se caractérise par la construction d'infrastructures, la dotation en équipements notamment en ce qui concerne le développement des activités écotouristiques, l'une des mesures d'accompagnement.

Ont été achevés :

- la construction du mirador de la Pointe St Georges,
- la construction du mirador d'Aseleghen (Village de Hitou),
- le balisage en partie de la zone nord,
- la réfection de 2 cases du campement de la Pointe St Georges pour l'écotourisme,
- l'achat de canoës kayak pour l'AMP du petit Kassa,
- la confection des tenues pour les écogardes de l'AMP du petit Kassa,
- la construction des corps morts en vue du balisage de l'AMP de Pointe St Georges + Nioumoune,
- la construction d'une plate-forme, d'observation dans la forêt de Kanoufa,
- les tacets et balisage du sentier écotouristique de la Pointe St Georges (réalisation des panneaux en cours mais tracé terminé).

Sont en cours

- la construction du mirador de Nioumoune,
- la construction d'une case communautaire à Haer (emplacement déterminé et matériaux achetés),
- la construction d'un point de vente pour

les huîtres à Katalalousse près de Cap Skirring.

L'autre fait marquant de l'année est la réalisation d'études dites « états de référence » :

- la réalisation des études socio-économiques de l'AMP du petit Kassa,
- la réalisation des études socio-économiques sur l'AMP de la Pointe St Georges,
- la réalisation d'une étude socio-économique sur le lamantin et mise en place d'un suivi participatif,
- deux campagnes de pêches scientifiques réalisées par l'IUPA, les premiers résultats seront disponibles d'ici la fin du 1er semestre 2009.

Grâce à l'engagement d'un nouveau partenaire (coopération française – FSD) le volet écotourisme a bien progressé, notamment grâce à :

- la construction d'une case communautaire dans le village de Haer sur la zone,
- l'installation d'un mirador à la Pointe St Georges, lieu d'observatoire des lamantins,
- la mise en place d'une caisse permettant aux visiteurs de donner une participation reversée ensuite au garde communautaire, élu en octobre 2008.

Les avancées sur ce volet sont déterminantes pour l'autonomisation des AMPs.

Le renforcement des équipes de terrain a permis un meilleur accompagnement des populations. Les premiers travaux en vue de la rédaction du plan de gestion participatif ont eu lieu. Un accord a été scellé entre le service des pêches de



Plate forme à la Pointe St Georges

Ziguinchor et les populations en vue de définir les modalités de mise en œuvre d'un système de cogestion entre les services étatiques assermentés et les populations pour une surveillance optimale.

Le démarrage des activités génératrices de revenus permettra d'avancer dans le processus d'autonomisation avec un accompagnement dans le temps.



Mirador à la Pointe St Georges

Contribuer à la reconquête de la qualité des milieux

Méditerranée - Maroc

Appui à la mise en œuvre d'un plan global de dépollution et de protection de la lagune de Nador

Montant : 58.500.000 euros dont contribution du FFEM : 500.000 euros

Bénéficiaire : Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement

Pays : Maroc

La lagune de Nador est l'une des plus importantes lagunes de Méditerranée par sa taille et sa biodiversité, avec de forts enjeux en matière de biodiversité et d'environnement.

Le site est dégradé par de nombreuses et croissantes sources de pollutions et de pressions sur les milieux liées au dysfonctionnement du système de collecte et de traitement des effluents liquides, à l'absence de traitement des déchets solides, aux pollutions agricoles, aquacoles, industrielles, minières, urbaines, à la forte croissance des périmètres urbains et du tourisme, aux extractions de sables coquilliers sur le cordon dunaire.

Le financement du FFEM s'inscrit en complément des initiatives en cours : programme d'assainissement liquide du grand Nador financé par l'Etat et l'AFD, programme de collecte et de traitement des déchets ménagers, etc.

Le projet est structuré autour de six composantes :

- la création des conditions de dialogue et de concertation entre les acteurs, permettant d'élaborer le plan concerté de dépollution, de protection et de gestion de la lagune ;
- la mise en cohérence des politiques publiques autour de l'aménagement et de la gestion de la lagune ;
- l'acquisition et la gestion des connaissances sur l'état et le fonctionnement des milieux ;
- les outils de communication, sensibilisation et diffusion des résultats ;
- les actions de dépollution (assainissement, déchets, nettoyage de la lagune, ...) ;
- la gestion technique, administrative et financière du projet.

Le projet prévu sur trois ans est mené en partenariat avec les acteurs impliqués sur le territoire. Sa maîtrise d'ouvrage est confiée à la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement. Un comité de pilotage composé de sept membres assure la supervision du projet : Fondation Mohammed VI, AFD/FFEM, Société d'aménagement Marchica Med, Secrétariat d'Etat chargé de l'eau et de l'environnement, Ministère de l'Intérieur, Office National de l'Eau Potable, Province de Nador. Un comité de suivi permet la concertation entre les parties prenantes : représentants des collectivités territoriales, de l'Etat, des secteurs économiques (industries, pêche, tourisme, activités portuaires...), et de la société civile (ONG, enseignants, chercheurs).



ERIC THALVIN - AFD

Les activités

Dégradation des terres, désertification

de l'année 2008

Favoriser la mise en œuvre d'actions bénéficiant directement aux populations touchées par la désertification

La désertification résulte des variations climatiques et des actions anthropiques conduisant à une dégradation des écosystèmes des zones arides. Ce phénomène touche à la fois la biodiversité et les conditions sociales et économiques des populations.

La désertification et la dégradation des terres affectent de manière directe le patrimoine mondial et la lutte pour la maîtrise de ce phénomène est l'un des plus grands enjeux dans les années à venir. La France s'est engagée à soutenir les efforts des pays menacés en ratifiant la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD), adoptée à Paris en 1994 et ratifiée par 191 Etats.

Compte tenu de l'importance des enjeux liés à la désertification, la France a décidé de se doter d'un cadre d'actions stratégiques afin de renforcer l'efficacité de son aide dans ce domaine. L'objectif principal de ce cadre stratégique est de favoriser la mise en œuvre d'actions bénéficiant directement aux populations touchées par la désertification.

L'action du FFEM est en grande partie localisée dans les pays sahariens et sahéliens. Il finance prioritairement les projets au niveau local visant à soutenir la résilience des écosystèmes ou à inverser le processus de désertification là où cela est encore possible. Il soutient en particulier l'agroécologie.

À la fin 2008, le FFEM a consacré plus de 16 millions d'euros de ses ressources pour le financement de projets de terrain innovants de lutte contre la désertification.

Séminaire Sols tropicaux et SCV, Paris, mars 2008

Au titre du Programme Transversal Agroécologie, réunissant le MAEE, l'AFD et le CIRAD, le FFEM a soutenu une étude des mécanismes de la séquestration du carbone dans les sols agricoles cas des techniques de Semis direct sur couverture végétale (SCV) menés au Brésil, au Laos et à Madagascar entre 2002 et 2007. Les principaux résultats de cette étude ont donné lieu à une journée de restitution au siège de l'AFD à Paris, le 11 mars 2008. Ont été abordées les perspectives du programme, en particulier quel avenir pour les SCV en référence à la problématique des changements climatiques. Cette journée était présidée par Michel Griffon, membre du comité scientifique du FFEM et responsable du champ agronomie-écologie à l'ANR.



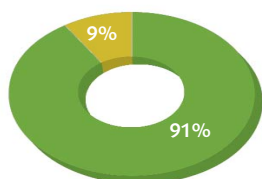
NICOLAS HERTYORN - AFD

Agriculteurs sur une parcelle de manioc-brachiaria

et déforestation, polluants organiques persistants

Le portefeuille « dégradation des terres, POP » comprend 12 projets représentant 17,1 M€, dont 11 projets engagés représentant 16,3 M€.

On trouvera, en annexe, la liste de l'ensemble des projets après identification.



Répartition par région

Région	Nombre de projets	Montant des projets en €
Afrique subsaharienne et Méditerranée	11	15 651 551
Asie et Pacifique	1	1 470 000
Total	12	17 121 551

Au cours de l'année 2008, le FFEM a soutenu 3 projets identifiés ou engagés dans le domaine de la « dégradation des terres et des POP ».

Projets identifiés ou engagés en 2008

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
30/03/07	03/04/08	Lutte contre la désertification et gestion durable des ressources naturelles	Djibouti	1 000 000	AFD
06/07/07	03/04/08	Programme d'appui multi-pays pour l'agroécologie (PAMPA)	Afrique/Rég.	1 000 000	MAEE
27/11/08		Gestion rationnelle des polychlorobiphényles PCB en Afrique de l'Ouest	Afrique/Rég.	800 000	MEEDDAT
Total Afrique				2 800 000	



Afrique / Régional Programme d'appui multi pays pour l'agroécologie (Pampa)

Montant : **3.250.000 euros** dont contribution du FFEM : 1.000.000 euros

Bénéficiaire : **Facilité « PAMPA »**

Pays : **Maghreb, Afrique soudano-sahélienne, Afrique de l'est et australe, Asie du sud est**

Dans le cadre de projets nationaux et d'un programme transversal, le programme PAMPA consiste à mettre en place des stratégies de diffusion des méthodes de l'agroécologie et à les ouvrir vers de nouveaux acteurs. Il permet de renforcer le caractère scientifique de l'approche des impacts des techniques (bilan carbone, consommation d'énergie, dynamique de l'eau, économie des exploitations, etc.). Une stratégie de communication, avec capitalisation des

savoir-faire, prise en compte de l'économie, évaluation des impacts à long terme sera développée.

Le coût du projet est estimé à 3 250 000 € sur 5 ans. Son financement est envisagé sous forme d'une « Facilité » logée à l'AFD, rassemblant les contributions de chacun des partenaires. Il est attendu que d'autres bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux rejoignent le programme dans le futur.

Les activités *Couche d'ozone* de l'année 2008

De 1991 à fin 2008, les contributions françaises au Fonds multilatéral s'élèvent au total à 184,5 M\$

L'ozone stratosphérique est un écran protecteur qui absorbe la quasi-totalité des rayons ultraviolets produits par le soleil (notamment les UVa et UVb), rayonnements nocifs pour les êtres vivants. La vie n'aurait pas pu se développer hors des océans sans cette couche qui n'aurait que 3 mm d'épaisseur si l'ozone était concentré à l'état pur. C'est au début des années 80 qu'une baisse significative des concentrations d'ozone stratosphérique a été constatée allant jusqu'à former un « trou » saisonnier de la couche au dessus de l'antarctique (c'est-à-dire une baisse de plus de 1/3 de la concentration en ozone). Ce phénomène est lié à la production par l'homme de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) utilisées comme réfrigérants, solvants, aérosols, mousses, pesticides et gaz d'extinction. Les SAO ont une durée de vie dans la stratosphère pouvant atteindre plusieurs milliers d'années et un seul atome de chlore peut détruire plusieurs milliers de molécules d'ozone.

C'est suite à cela que les états ont élaboré la Convention de Vienne (1985) qui compte actuellement 192 signataires, suivies de cinq amendements. Le Protocole de Montréal sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (1987) permet l'application concrète de la Convention de Vienne car il régit l'élimination des SAO dans les pays signataires selon un calendrier précis. Le Fonds multilatéral complète le dispositif en finançant sous forme de dons des projets de réduction des SAO dans les pays relevant de l'Article 5, c'est-à-dire dont la consommation de SAO est inférieure à 0,3kg/tête à la date d'entrée en

application de protocole. Il s'agit essentiellement de pays en développement. Les projets financés par le Fonds multilatéral peuvent être mis en œuvre par la Banque mondiale, l'ONUDI, le PNUD et le PNUE, mais aussi par les pays contributeurs sur financement bilatéral dans la limite de 20% de leurs contributions.

Le secrétariat du FFEM assure pour le compte du MEIE des activités de suivi des stratégies et de conseil sur les orientations soumises par les pays membres aux réunions des Parties du protocole de Montréal et au Comité exécutif du Fonds multilatéral. Il prend part aux décisions d'adoption ou de rejet de l'ensemble des projets présentés au Comité exécutif.

Il assure le pilotage de la mise en œuvre et la gestion des projets identifiés puis présentés par la France au Fonds multilatéral. Ceux-ci peuvent représenter jusqu'à 20% des contributions au Fonds multilatéral.

Les projets doivent être approuvés par le Comité exécutif du Fonds multilatéral qui comporte 14 membres. L'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni comptent ensemble pour une seule voix ; ils siègent chacun à leur tour tous les deux ans. La France assurera la Présidence du groupe à partir de janvier 2010.

Le Comité exécutif élabore constamment des principes et des critères d'éligibilité et d'intervention

auxquels les pays et projets doivent répondre. Il s'appuie alors sur les synthèses préparées par le secrétariat de Fonds multilatéral. C'est également au cours des trois réunions annuelles du Comité exécutif que de nouvelles décisions et orientations stratégiques sont proposées, débattues puis approuvées. Elles répondent souvent aux décisions prises par les Parties lors des réunions annuelles du protocole de Montréal et se basent sur les études techniques du Groupe d'évaluation économique et technique.

Le portefeuille « couche d'ozone » comprend 102 projets, dont 91 projets engagés représentant 14,4 M\$.

On trouvera, en annexe, la liste de l'ensemble des projets après identification.

Répartition par région

Région	Nombre de projets			Montant total après ajustement (M\$) support inclus		
 Afrique	42	soit	41 %	3,09	soit	21 %
 Amérique latine	3	soit	3 %	0,10	soit	1 %
 Asie	38	soit	37 %	7,99	soit	56 %
 Méditerranée	19	soit	19 %	3,20	soit	22 %
Total	102			14,38		

Au cours de l'année 2008, le FFEM a soutenu 5 projets dans le domaine de la « couche d'ozone stratosphérique ».

Liste des projets engagés en 2008

Date d'engagement	Titre du projet	Pays	Secteur	État	Type	Total en \$ après ajustement	Partenaires
avr-08	Terminal CFCs phase-out management plan (second tranche)	Kenya	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	335 610	
juil-08	Terminal phase-out management plan (first tranche)	RCA	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	62 150	PNUE
juil-08	Terminal ODS phase-out management plan (second tranche)	Seychelles	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	67 800	GTZ
juil-08	Terminal phase-out management plan (first tranche)	Uganda	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	172 325	GTZ
Total Afrique						637 885	
avr-08	Terminal phase-out management plan (first tranche)	Laos	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	205 095	
Total Asie						205 095	

De 1991 à fin 2008, les contributions françaises au Fonds multilatéral s'élèvent au total à 184,5 MUSD, dont 14,38 MUSD d'engagements depuis 1994.

Les projets mis en œuvre sont des projets d'investissement, d'assistance technique ou de formation pour la plupart. Ils permettent aux pays relevant de l'Article V de rester en conformité avec le calendrier d'élimination de SAO : chlorofluorocarbones, bromure de méthyle, tétrachlorure de carbone, halons, etc. Ces projets concernent la conversion d'équipements industriels, des plans de gestion des fluides frigorigènes et des plans nationaux d'élimination finale de SAO qui se déroulent sur plusieurs années.

Le secrétariat du FFEM a poursuivi ses activités de maîtrise d'ouvrage et/ou de maîtrise d'œuvre relative à l'ensemble de son portefeuille de projets en 2008. Il a rédigé l'ensemble des rapports requis par le Comité exécutif du Fonds multilatéral : rapport d'avancement annuel 2007, rapports sur les délais de mise en œuvre, et rapports de fin de projets.

La septième reconstitution du Fonds multilatéral a eu lieu en novembre 2008 sous la présidence française de l'Union européenne. Etant donné que la Réunion des Parties au protocole de Montréal avait décidé en septembre 2007 d'accélérer l'élimination des hydrochlorofluorocarbones (HCFC), cela impactait de façon importante les négociations relatives au montant même de la reconstitution car aucune directive n'était encore établie quant aux modes d'intervention (types de projets, substances de remplacement). Le secrétariat du FFEM a ainsi dû augmenter la part de ses activités de suivi de stratégies et réduire celles relatives à l'acquisition et à la maîtrise d'œuvre de projets. Le Fonds multilatéral du protocole de Montréal a été reconstitué pour 2009-2011 à un niveau supérieur à celui qu'il avait lors de la période précédente (490 MUSD au lieu de 470 MUSD).

Les projets financés sur la part bilatérale française du Fonds multilatéral du protocole de Montréal auront permis d'éliminer 2 366 tonnes PAO (2 076 tonnes) de substances appauvrissant la couche d'ozone.

En 2009, il conviendra de poursuivre l'accélération de la mise en œuvre des projets en cours. L'articulation entre le protocole de Montréal et le protocole de Kyoto a été mis en avant depuis septembre 2007, notamment parce que les substances de substitution aux HCFC les plus utilisées pour le moment sont les HFC (hydrofluorocarbones), gaz à effet de serre qui contribuent au forçage radiatif du climat et qui sont régis par le protocole de Kyoto.

Il faut donc s'attendre à ce que les nombreuses problématiques liées à l'articulation éventuelle de ces deux protocoles commencent à apparaître, vu l'échéance des négociations climatiques post-2012.



Fonds Multilatéral
aux fins d'application du Protocole de Montréal



CECILIA MERCADO - UNIMF5

*Ci-dessus, le Comité exécutif s'est réuni à Doha en novembre 2008 ;
Ci-contre, session de travail du réseau des douaniers africains dans l'espace
CEMAC à Douala en avril 2008.*



CECILIA MERCADO - UNIMF5

Éliminer les substances appauvrissant la couche d'ozone

Plan de gestion de l'élimination finale des CFC

Montant : **0,32 MUSD**

Bénéficiaire : **Water Resource and Environment Administration (WREA)**

Pays : **Laos**

Le Plan de gestion de l'élimination finale des CFC du Laos a été approuvé par le Comité exécutif du Fonds multilatéral en avril 2008. Ce projet pluri-annuel a pour objet d'éliminer la consommation des CFC qui reste dans différents secteurs afin d'être en conformité avec les exigences du Protocole de Montréal. Le projet concerne la consommation éligible restante dont la valeur de référence était 43,2 tonnes PAO.

Les composantes du projet sont les suivantes:

- renforcement et mise à jour de la législation, contrôle transfrontalier et formation des douaniers,
- campagne d'information sur le retrofit dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation mobile,
- programme de formation et de certification des techniciens de réfrigération et mise en place d'une association de réfrigération,
- assistance technique aux secteurs de la réfrigération et de la climatisation mobile,
- suivi et gestion du Plan d'élimination finale.



BÉATRICE VINCENT - FFEM

Machine de récupération et de recyclage fabriquée localement.



ERIC THAUVIN - AFD

Protection du littoral Ghareh Melh.



04 /

Actions de **Capitalisation** 2008

Les évaluations permettent d'apprécier la pertinence des concepts, des méthodes et des outils innovants mis en œuvre dans les programmes et projets soutenus par le FFEM, ainsi que les méthodologies de mesures de résultats. Elles constituent les bases de la capitalisation.

- Évaluations réalisées en 2008
- Extraits d'évaluations effectuées en 2008



Évaluations réalisées en 2008

Conformément à l'objectif de renforcement de la capitalisation du cadre de programmation stratégique 2007 – 2008. Plus de vingt évaluations de projets ont été réalisées.



E. RICHE ODYSSEE

Delattre Levrier ; Fabrication et montage de construction métallique lourde au Maroc

Différentes évaluations ont été menées, à la demande du FFEM, par la division évaluation et capitalisation de l'AFD qui ont chacune donné lieu à un rapport d'évaluation rétrospective présentant une opinion motivée sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les impacts et la viabilité des programmes financés au regard du contexte, de la politique et des procédures d'intervention du FFEM.

De plus quatre publications ont présenté le travail d'évaluation et de capitalisation de ces expériences dans la collection Ex Post de l'AFD :

- « Efficacité énergétique et énergies renouvelables : premières leçons des financements AFD et FFEM », Juin 2008,
- « Efficacité énergétique dans la construction en Chine », septembre 2008,
- « Améliorer la qualité énergétique des bâtiments : les leçons de quatre programmes FFEM en Chine, au Liban et en Tunisie », septembre 2008,
- « Cartographie des projets d'efficacité énergétiques et d'énergies renouvelables AFD et FFEM », décembre 2008.

Évaluations réalisées en 2008

Biodiversité

Mali et Burkina Faso : Agro biodiversité du sorgho (MESR)

Gabon : Appui à la valorisation durable des forêts tropicales Biodivalor (MAEE)

Kenya : Réhabilitation de l'aire protégée de Méru (AFD)

Tanzanie : Aménagement du Parc marin de la baie de Mnazy et de l'estuaire de la Ruvuma (MAEE)

Brésil : Projets démonstratifs du programme de protection des forêts tropicales du Brésil (MAEE)

Chili : Gestion durable des ressources naturelles avec communautés indigènes Mapuches (MAEE)

Pour mémoire : évaluations commencées en 2008 et à finaliser en 2009 :

Brésil : projet d'appui à la valorisation de la biodiversité dans le Pantanal (MAEE)

Évaluations à mi parcours réalisées en 2008 :

Mozambique : Développement du parc national des Quirimbas (AFD)

Namibie : Conservancies (MAEE)

Honduras Guatemala : Conservation et utilisation durable des récifs coralliens de l'écorégion méso-américaine (MAEE)

Seychelles : Projet de réhabilitation des écosystèmes insulaires : éradication des espèces exotiques envahissantes et réintroduction d'espèces endémiques menacées (MAEE)

Pacifique Sud : Coral Recif Initiative South Pacific - Contribution à l'initiative régionale pour la protection des récifs coralliens (AFD-MAEE)

Effet de serre

Maroc : Zone industrielle de Sidi Bernoussi -Casablanca (MAEE)

Maroc : Bois énergie en milieu urbain (hammams) (AFD)

Chine : Efficacité énergétique dans la construction (MEEDDAT)

Maroc : Energie renouvelable décentralisée (AFD)

Pour mémoire : évaluations commencées en 2008 et à finaliser en 2009

Lituanie : structuration d'une filière régionale bois-énergie (MEEDDAT)

Programme de petites initiatives à mi parcours

Évaluations débutées en 2007 et finalisées en 2008

Biodiversité

Guinée : Observatoire de la Guinée maritime (AFD)

Bolivie : Conservation et valorisation de la biodiversité végétale en zones tropicales de Chaparé Biodesa (MESR)

Chili : Parc naturel régional des provinces Carrera et Capitan Prat (MEEDDAT)

Eaux internationales

Roumanie/Hongrie – Gestion transfrontières du bassin de la Körös/Crisuri sous bassin de la Tissa (MEEDDAT)



Agriculteurs vendant leurs produits

Extraits d'évaluation

effectuée en 2008

MALI / BURKINA FASO

Projet de préservation de l'agro biodiversité du sorgho

Institution porteuse : MESR

Bénéficiaire : CIRAD

Secteur d'application : biodiversité

Signature de la convention : 28/05/2002

Durée : 4 ans

Coût total : 3,5 M€ - Contribution du FFEM : 1,3 M€.

Ce projet de préservation de l'agro biodiversité était centré sur le sorgho qui représente le tiers des céréales produites au Burkina et le quart au Mali.



APD

Il a été financé par le CIRAD (2.135 K€), le FFEM (1.300 K€), l'IER (263 K€) et l'INERA (263 K€). Vu la forte implication du CIRAD (qui a mis à disposition trois chercheurs à plein temps plus des appuis au siège), cet organisme a assuré la gestion administrative et financière du projet FFEM. A l'issue de ce projet, les consultants ont constaté que ce rôle délicat a été bien assuré et plutôt bien perçu par les deux organismes nationaux partenaires.

Les équipes ayant mis en œuvre le « projet de préservation de l'agro biodiversité du sorgho au Mali et au Burkina Faso » avait pour objectif final de créer avec les paysans une gamme de variétés alliant productivité et rusticité et pouvant être utilisées dans différents milieux et pour différents usages tout en permettant d'améliorer la diversité génétique des sorghos.

Bilan synthétique

Dans chacun des deux pays, les organes de pilotages ont plutôt bien fonctionné en associant les structures de recherche, les organisations paysannes, quelques institutions décentralisées et des ONG impliquées. Par contre, le recrutement dans chacun des deux pays d'un coordinateur national issu de la recherche n'a pas toujours facilité la mise en œuvre des activités.

Les équipes des instituts de recherche concernés (IER, INERA et CIRAD) ont cependant été très actives et la grande majorité des activités prévues a été effectivement réalisée dans les deux pays :

- Un atelier de lancement a été organisé dans chaque pays pour mieux cerner les demandes des acteurs des filières sorgho et affiner les propositions réalisées dans ce document.
- Grâce à des diagnostics participatifs réalisés en associant tous les partenaires dans les six zones retenues (trois par pays), les activités suivantes ont été menées à bien :
 - une analyse des diverses stratégies paysannes relatives au sorgho ;
 - une identification des variétés actuellement utilisées et des caractères à améliorer pour mieux répondre aux besoins des ruraux ;
 - un recueil d'informations sur la gestion paysanne de la variabilité génétique (renouvel-

lement génétique grâce aux modes paysans de gestion des semences, évaluation de l'érosion variétale).

- Un travail de caractérisation des variétés ayant des caractères jugés intéressants par les paysans a été réalisé en station.
- Les premières étapes de la création variétale ont été réalisées en station dans les deux pays.
- Dans chacune des six zones retenues, des phases de création et de sélection ont été réalisées dans les parcelles de paysans mandatés par les organisations paysannes partenaires du projet. Ce partenariat a inclus des activités de formation des paysans par les chercheurs et des phases d'évaluation par les paysans des activités conduites dans leurs parcelles.
- Une identification du mode de gestion des semences par les paysans a été réalisée dans les deux pays ainsi qu'un appui à la production, sur leurs parcelles, de semences de variétés de sorgho répondant à leurs besoins.
- Une identification des variables constituant « l'environnement des systèmes de cultures à base sorgho » a été réalisée dans les deux pays. Menée en parallèle avec les précédentes, cette étape s'est traduite par la création avec les producteurs d'un « système d'informations sur l'environnement sorgho » visant à mieux préserver les variétés locales et à prévoir l'aire de diffusion de nouvelles variétés.

Principales recommandations

La démarche participative recommandée a effectivement été mise en œuvre dans les deux pays. Elle a permis une mise en commun des savoirs paysans accumulés depuis des générations et des savoirs des sélectionneurs sorgho. Des agriculteurs du Burkina Faso et du Mali mandatés par leurs organisations paysannes ont ainsi été étroitement associés au processus de création et de sélection variétale.

Au bout de quatre ans, quelques nouvelles variétés issues de ce travail sont très prometteuses et commencent à se diffuser au sein des OP partenaires des deux pays.

Par exemple, au Mali, deux lignées issues du croisement de 17 variétés locales des trois zones du projet paraissent adaptées aux systèmes paysans du cercle de Kléla (Nord de Sikasso). C'est la première fois que des variétés de sorgho issues de sélection moderne sont en voie d'adoption dans cette zone à plus de 1000 mm de pluviométrie.



Tas d'épis de sorgho.

BRÉSIL

Participation au volet « Projets démonstratifs » du programme de protection des forêts tropicales du Brésil

Institution porteuse : MAEE

Bénéficiaire : Banco do Brazil

Secteur d'application : Biodiversité

Durée : 3 ans

Coût total : 21 M€ - dont contribution du FFEM : 1,5 M€.

Le volet « Projets démonstratifs » (PD) fait partie du Programme pilote de conservation des forêts tropicales du Brésil soutenu par le G7 (PPG7), coordonné par le Ministère de l'Environnement brésilien (Ministério do Meio Ambiente MMA).

Le volet PD met en œuvre des projets innovants portés par des entités de la société civile amazonienne et de la région de forêt atlantique visant la préservation et le développement durable : c'est un des volets « développement » du PPG7, qui s'appuie sur les capacités de mise en œuvre des organisations locales et vise leur consolidation. Le financement du volet PD prévoyait 18 millions d'euros. La France y a participé sous la forme de financement bilatéral (1,5 million d'euros) provenant du FFEM.

Bilan synthétique

Le volet PD, dans le cadre du PPG7, visait à construire des références en matière de développement durable des populations locales associant des objectifs de conservation, jusqu'alors quasi inexistantes. Des modèles techniques adaptés ont été testés (systèmes agro-forestiers, aménagements forestiers et gestion des ressources halieutiques) et des expériences de commercialisation mises en œuvre. La structure du programme, qui pour l'essentiel revient à faire fonctionner un guichet de projets pour les organisations de base, a posé deux problèmes principaux :

- la faiblesse de la mobilisation de l'assistance technique, sachant la fragilité des organisations bénéficiaires ;
- l'isolement du volet PD vis-à-vis des autres programmes publics influant sur le développement



OLIVIER GRUNEWALD

Perroquet du Brésil.



OLIVIER GRUNEWALD

Forêt tropicale du Pantanal, Brésil.

amazonien, qui n'a pas permis de mobiliser d'autres ressources (recherche, assistance technique, appui aux organisations économiques, entre autres).

Les évaluations du début des années 2000 ont montré ces limites, mais n'ont pas remis en cause la structure du volet PD. Elles ont conduit après 2004 à un effort plus important de systématisation des résultats, et une sélection plus rigoureuse des bénéficiaires (consolidation des expériences réussies et thématiques plus précises).

Sur le plan administratif, le choix de la Banque du Brésil comme agent financier a permis une flexibilité suffisante du volet PD, évitant de lier directement l'exécution financière aux lourdes procédures de gestion des fonds publics au Brésil.

Le volet PD a produit trois catégories d'effets, pour l'essentiel :

- il a permis la constitution d'un réseau d'organisations de base en Amazonie et dans la région de forêt atlantique, et a donc contribué à améliorer la formulation de politiques publiques dans ces régions, de par l'interlocution que ces nouveaux acteurs assurent désormais.

Cependant, la fragilité du volet PD en matière d'assistance technique n'a pas permis de consolider suffisamment de groupes de base et a plutôt consolidé des ONGs disposant par ailleurs de compétences techniques suffisantes ;

- il a permis de tester une gamme diversifiée et riche d'expériences associant préservation et développement durable, qui peuvent se constituer en références tant sur le plan technique que sur les approches mises en œuvre.

- le volet PD a servi d'inspiration pour les politiques publiques, et en premier lieu pour l'administration des programmes similaires au MMA (ProManejo, ProVárzea, ProAmbiente, Funbio, Resex). Le volet PD a montré que l'appui aux groupes de base était une modalité essentielle de promotion du développement durable. D'autres programmes, comme ceux du Ministère du Développement Agricole ou de l'appui aux coopératives, se sont inspiré de ses thématiques (agriculteurs expérimentateurs, appui aux groupes de commercialisation).



Principales recommandations

Le projet a permis de tester directement, dans les conditions réelles, des modèles techniques adaptés et durables (systèmes agroforestiers, aménagement forestiers, gestion des ressources halieutiques, pratiques de conservation) et des expériences de commercialisation. Il a permis la constitution d'un réseau d'organisations de base en Amazonie et dans la région de forêt atlantique, et a donc contribué à améliorer la formulation de politiques publiques pour ces régions. Ces nouveaux acteurs constituent désormais des interlocuteurs reconnus des pouvoirs publics pour ces politiques. Le volet PD s'est ainsi constitué comme le véritable initiateur d'un développement différent en Amazonie.

MAROC

Zone industrielle de Sidi Bernoussi

Institution porteuse : MAEE

Bénéficiaire : IZDIHAR Association des Opérateurs Economiques des Zones de Sidi Bernoussi

Secteur d'application : Changements climatiques

Signature de la convention : 02/07/2003

Durée : 3 ans

Coût total : 1,94 M€ - Contribution du FFEM : 0,83M€.

Pour promouvoir la mise à niveau énergie et environnement des entreprises de la zone industrielle de Sidi Bernoussi Zenata à Casablanca, le projet a développé et animé un dispositif d'appui à l'association IZDIHAR.

La zone industrielle de Sidi Bernoussi est la plus ancienne du Maroc. Elle n'a pas ou peu bénéficié des politiques d'aménagement et de gestion qui ont accompagné l'installation des zones industrielles marocaines plus récentes. De ce fait, elle présente un profil particulier caractérisé par une grande hétérogénéité des activités industrielles et des profils d'entreprise (entreprises modernes et entreprises traditionnelles ou familiales), un déficit criant d'aménagement et d'entretien des réseaux ainsi que la présence d'une dizaine de poches de bidonvilles occupés par environ 1 020 ménages représentant une population totale de 7 500 personnes. L'association IZDIHAR a été créée en 1997 par une partie des industriels de la zone, pour porter auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux les revendications des industriels relatives à l'aménagement et l'amélioration des infrastructures de la zone industrielle.

Bilan synthétique

L'analyse du contexte initial a permis d'assigner quatre objectifs au projet :

- économique : améliorer la productivité des entreprises et industries par une baisse de la facture énergétique,
- environnemental : réduire les émissions de CO₂ associée à l'usage de l'énergie,
- social : appuyer les initiatives de résorption des bidonvilles et de relogement des populations occupantes,
- gouvernance :
 - renforcer les capacités de l'association IZDIHAR à conduire les actions d'animation, de promotion, d'amélioration des infrastructures, de développement de services au niveau de la Zone industrielle,
 - diffuser l'expérience au Maroc et à l'échelle des pays du sud de la Méditerranée.



E. RICHE ODYSSEE

Transformation de matières plastiques - Technologies Industrielles

Relativement aux objectifs retenus dans le cadre logique, les réalisations du projet, dans chacune des catégories d'activités/tâches, s'inscrivent en général en deçà des objectifs.

Plusieurs facteurs internes au projet expliquent ce résultat et en particulier :

- les hypothèses optimistes retenues quant au potentiel d'adhésion des industriels à un processus d'économie d'énergie,
- la réalité du processus de décision au sein des entreprises marocaines (traditionnel et patriarcal, donnant la priorité à la production et aux actions favorisant la visibilité de l'entreprise sur le marché), couplé à une exigence de temps de retour de 24 mois maximum,

- la non-adhésion des industriels au mécanisme du Fonds environnemental et social (FES). Ce mécanisme basé sur un reversement par les industriels ayant bénéficié de l'appui du projet d'une fraction du montant des économies d'énergie et d'eau n'a pas emporté leur adhésion. Ce dispositif a été abandonné et n'a donc pas permis, comme il était envisagé dans la phase de définition du projet, de financer les actions environnementales et sociales sur la zone industrielle à grande échelle,
- la difficulté rencontrée par l'association IZDIHAR pour stabiliser une équipe de direction et d'expertise en dehors de l'assistance technique mise en place par la Banque mondiale partenaire avec le FFEM du projet.

D'autres facteurs externes sont également venus amoindrir l'efficacité du projet :

- un contexte économique et institutionnel au démarrage peu porteur au lancement du projet avec en particulier des prix bas de l'énergie et un cadre institutionnel de soutien à la maîtrise de l'énergie quasi inexistant,
- des évolutions institutionnelles relatives aux compétences des collectivités locales et à la politique du logement qui ont fortement amoindri le rôle que l'association IZDIHAR entendait jouer dans l'activité de réduction et de relogement des bidonvilles.

Principales recommandations

Nonobstant les difficultés rencontrées, le projet a produit globalement et par catégories d'activités, des résultats tout à fait significatifs à haute valeur de démonstration tant au niveau local qu'au niveau national.

On rappellera :

- des niveaux d'économies d'énergie (fuel, électricité) et d'eau en cohérence avec les objectifs du projet pour les opérations d'investissement concrétisées,
- des investissements effectifs qui constituent aujourd'hui des références au niveau de la zone industrielle,
- une mobilisation des bureaux d'études supérieure aux objectifs du projet et un renforcement réel de leurs capacités internes à conduire des opérations de diagnostic et d'APD selon des standards de qualité internationaux,
- la production de guides

techniques et méthodologiques de qualité permettant tant aux directeurs techniques des entreprises qu'aux bureaux d'études de monter en compétence dans les domaines de l'efficacité énergétique dans l'industrie (chaleur, compresseur, froid, éclairage, process),

- le renforcement tout au long du projet du « leadership » de l'association IZDIHAR tant au niveau de ses adhérents et des industriels de la zone qu'au niveau national, cette reconnaissance ayant donné à IZDIHAR un statut d'interlocuteur et de partenaire crédible auprès des institutions locales et gouvernementales ainsi que des bailleurs de fonds (exemple: loi faisant obligation à toute nouvelle zone industrielle de se doter de structures de gouvernance comparable à IZDIHAR, convention signée avec l'ANPME permettant d'assurer à la fin du projet le relais financier pour le soutien des avant-projets détaillés),
- la reconnaissance internationale du projet au travers de l'organisation et de la participation du projet à plusieurs événements d'information et de promotion de l'efficacité énergétique (atelier international, journées portes ouvertes, Pollutec, France-Expo à Casablanca).

Au total, le projet a généré un volume d'investissement au niveau des industriels de la zone de 6,5 millions d'euros permettant une économie annuelle sur la facture énergétique et d'eau de 3,2 millions d'euros (temps de retour moyen des investissements de 24 mois). L'effet de levier de la part du financement FFEM décaissé pour le projet (420 191 euros) sur l'investissement global généré (6,5 millions d'euros) est de 15. L'effet de levier sur le montant global décaissé par le projet (1,5 million d'euros) est de 4.

En termes de réduction d'émissions de CO₂, les investissements réalisés ont permis une réduction d'émission de 16 000 tonnes par an au terme du projet, correspondant à un volume global de 150 000 tonnes sur la durée de vie des mesures.



Zone industrielle de Sidi Bernoussi, Casablanca, Maroc.



Annexes

- **Le cycle du projet**
- **Les principaux acronymes**
- **Les projets cofinancés par le FFEM identifiés ou engagés**
- **Les actions de communication réalisées en 2008**

Le cycle du projet

1 Pré-identification

institution porteuse, secrétariat, promoteur

2 Identification

- rédaction d'une fiche d'identification par un des partenaires institutionnels avec le bénéficiaire potentiel,
- appui à la rédaction et formatage par le secrétariat du FFEM,
- vérification de l'éligibilité du projet par le secrétariat du FFEM,
- avis du comité scientifique et technique et avis du secrétariat du FFEM,
- autorisation par le comité de pilotage à engager l'évaluation ex-ante du projet.

3 Evaluation ex-ante

- définition détaillée des conditions techniques, économiques et institutionnelles de mise en œuvre du projet et des points d'application du financement sur la base de sa faisabilité, cadre logique et rapport de présentation.

4 Engagement

- approbation par le comité de pilotage du projet, avis en séance du CST et du secrétariat,
- signature de la convention de financement avec le bénéficiaire.

5 Mise en œuvre

- mise en œuvre du projet par le bénéficiaire de la subvention,
- suivi et supervision par l'institution française avec l'appui du secrétariat,
- éventuellement évaluation à mi-parcours,
- gestion des fonds par l'AFD.

6 Rapport d'achèvement

7 Post-évaluation

- Evaluation des résultats et des impacts après achèvement du projet.

8 Capitalisation

- Evaluations rétrospectives, séminaires.

9 Communication auprès des tiers (CD, plaquettes...)

Une communication sur le projet après achèvement ou après post-évaluation est effectuée par l'institution-membre avec l'appui du secrétariat et/ou par les partenaires bénéficiaires.

Cette communication peut porter sur un groupe de projets correspondant à une thématique ou à une géographie commune.

Les principaux acronymes

AMP	Aire marine protégée
FASEP	Fonds d'aide au secteur privé
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FMPM	Fonds multilatéral du protocole de Montréal
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
MDP	Mécanisme de développement propre
MIES	Mission interministérielle de l'effet de serre
MOC	Mise en œuvre conjointe
NDRC	Commission de la réforme et du plan

ONG	Organisation non gouvernementale
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAO	Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone
PASP	Programme « African Stock Piles »
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POP	Polluants organiques persistants
SAO	Substances appauvrissant la couche d'ozone
URCE	Unité de réduction certifiée des émissions



Les projets cofinancés par le FFEM

identifiés / engagés

Les projets identifiés en 2008 sont listés en gras

Le montant indique la part financée par le FFEM.

Biodiversité

Projets "biodiversité" identifiés ou engagés en Afrique

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
21/10/94	07/07/95	Déforestation tropicale par agriculture itinérante sur brûlis	Ceinture tropicale	152 449	MAEE
21/10/94	07/07/95	Gestion et préservation de l'écosystème du banc d'Arguin	Mauritanie	671 843	MAEE
21/10/94	15/04/96	Unité de conservation d'Arly	Burkina Faso	378 378	AFD
21/10/94	15/04/96	Réhabilitation et valorisation du parc national du Niokolo Koba	Sénégal	686 021	MAEE
15/03/95	22/11/95	Maintien biodiversité après éradication tsé-tsé	Zimbabwe	766 819	MAEE
07/07/95	20/09/96	Biodivalor - appui à la valorisation durable des forêts tropicales	Gabon	450 792	MAEE
07/07/95	20/12/96	Terroirs villageois de Kouré et du Dallol Bosso	Niger	304 898	AFD
07/07/95	01/04/97	Protection de la biodiversité dans le bas delta mauritanien	Mauritanie	609 796	AFD
07/07/95	09/11/99	Aménagement forestier durable	Gabon	954 598	AFD-MAEE
15/04/96	20/09/96	Protection, gestion espaces naturels terrestres et marins	Mayotte	495 459	AFD
01/04/97	06/05/98	Gestion de l'information environnementale dans le bassin du Congo	Afrique/Régional	762 245	MAEE
01/04/97	29/06/00	Projets pilotes de protection et valorisation biodiversité dans le cadre du PAE	Madagascar	1 326 306	MAEE
30/09/97	22/12/97	Gestion sites Ramsar, par des actions d'échanges techniques innovants	Afrique/Régional	381 123	MEEDDAT
30/09/97	06/05/98	Projet de conservation de la biodiversité de la péninsule du Cap	Afrique du Sud	914 694	AFD
30/09/97	18/02/99	Restauration des écosystèmes du Parc National Elizabeth et du Lac George	Ouganda	1 158 613	MESR
06/05/98	18/02/99	Gestion environnementale dans les zones de concentration de populations réfugiées	Afrique/Régional	701 265	MAEE
29/09/98	17/06/99	Appui aux unités de conservation de la faune	Burkina Faso	762 245	AFD
18/02/99	17/06/99	Maintien de la biodiversité dans la vallée du Zambèze	Zimbabwe	435 000	MAEE
18/02/99	12/09/00	Préservation et gestion des aires protégées de la Pendjari	Bénin	1 100 000	AFD
09/11/99	26/03/01	Observatoire de la Guinée maritime	Guinée	1 300 000	AFD
09/11/99	26/03/01	Préservation des ressources halieutiques par les communautés de pêcheurs	Sénégal	900 000	AFD
07/03/00	26/03/01	Interactions entre élevage et faune sauvage autour des aires protégées	Tchad	770 000	MAEE
07/03/00	07/07/04	Conservation de la biodiversité dans les parcs nationaux du Faro et de Bouba N'Djida	Cameroun	1 500 000	AFD
27/11/00	06/07/01	Agrobiodiversité du sorgho	Burkina Faso/Mali	1 300 000	MESR
27/11/00	06/07/01	Gestion durable de la pêche crevettière	Madagascar	1 056 000	AFD
27/11/00	29/03/02	Antilopes sahélo-sahariennes	Afrique/Régional	1 385 000	MEEDDAT
26/03/01	30/11/01	Plateau Mahafaly	Madagascar	900 000	AFD
26/03/01	29/03/02	Développement du tourisme de nature en Afrique centrale (ECOFAC)	Afrique/Régional	939 000	AFD
26/03/01	30/04/03	Gestion des terroirs de chasse	Centrafrique	1 000 000	MAEE
06/07/01	30/11/01	Réhabilitation de l'aire protégée de Méru	Kenya	1 860 000	AFD
24/05/02	26/03/04	Jardins éthiopiens	Ethiopie	1 230 000	MAEE
15/11/02	30/04/03	Aménagement de la Congolaise CIB	Congo	873 000	AFD
15/11/02	26/03/04	Réseau des "Conservatoires"	Namibie	1 400 000	MAEE
15/11/02	26/03/04	Conservation et valorisation de la biodiversité et des éléphants du Gourma	Mali	1 560 000	MAEE
15/11/02	30/04/03	Parc marin de Mnazi Bay	Tanzanie	630 000	MAEE
04/07/03	27/10/04	Réhabilitation des écosystèmes insulaires	Seychelles	460 000	MAEE

suite du tableau page suivante ►►►

►►► suite du tableau "biodiversité-Afrique"

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
27/11/03	30/03/05	Conservation de la nature et développement communautaire et touristique dans le Kalahari	Botswana	935 000	MEEDDAT
27/11/03	26/03/04	Développement du parc national de Quirimbas	Mozambique	700 000	AFD
26/03/04	05/07/05	Fondation pour les aires protégées et la biodiversité : contribution au capital	Madagascar	1 000 000	AFD
26/03/04	27/10/04	Bio-Hub - Gestion durable et communautaire de la biodiversité et des ressources naturelles	Afrique/Régional	500 000	MAEE
07/07/04	25/11/05	Gestion de la biodiversité en périphérie des grands parcs nationaux du bassin du Congo	Afrique/Régional	2 500 000	MAEE
27/10/04	05/07/06	Conservation de la biodiversité autour du parc national de Sapo	Libéria	830 000	MAEE
27/10/04	30/03/05	Programme de Petites Initiatives 1ère tranche	Afrique/Régional	1 200 000	MAEE-MEEDDAT
27/10/04	30/03/05	Réseau d'aires marines protégées des pays de l'Océan indien	Afrique/Régional	700 000	MAEE
30/03/05	25/11/05	Projet pilote bio culturel d'Antrema	Madagascar	320 000	MAEE
30/03/05	25/11/05	Gestion communautaire de la biodiversité autour des aires protégées	Ghana	1 200 000	MAEE
25/11/05	05/07/06	Conservation de la biodiversité et développement du secteur protégé de la réserve forestière de Lomako	Congo (RDC)	781 000	MAEE
30/03/06	05/07/06	Protection de la forêt humide de Gola	Sierra Leone	1 186 000	MAEE
05/07/06	05/07/06	Programme de Petites Initiatives 2ème tranche	Afrique/Régional	1 000 000	MAEE-MEEDDAT
05/07/06	18/12/06	Extension aux petits permis forestiers de la dynamique d'aménagement durable	Gabon	2 000 000	AFD
05/07/06	30/03/07	Efficacité de la gestion des aires protégées en Afrique de l'Ouest	Afrique/Régional	990 000	MAEE
18/12/06	06/07/07	Gestion durable des forêts communales	Cameroun	1 300 000	MAEE
30/03/07	30/11/07	Parc national d'Addo Elephant	Afrique du Sud	984 000	AFD
30/11/07	01/07/08	Conservation de la biodiversité et certification du bois de deux forêts classées	Côte d'Ivoire	400 000	MAEE
03/04/08	27/11/08	Appui aux opérateurs publics et privés pour la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien	Afrique/Régional	800 000	AFD
03/04/08	27/11/08	Cogestion de la réserve naturelle nationale de Gilé et développement de sa périphérie	Mozambique	1 000 000	AFD
03/04/08	01/07/08	Gestion durable des ressources naturelles pour la conservation de trois régions hotspots de la biodiversité	Madagascar	2 000 000	AFD
03/04/08	01/07/08	Gestion durable de la biodiversité agricole dans les systèmes d'exploitation	Mali	1 000 000	AFD
27/11/08		Appui au fonds d'investissement Verde Ventures	Afrique/Régional	990 000	AFD
27/11/08		Développement communautaire et conservation des ressources naturelles	Congo (RDC)	800 000	MEEDDAT
27/11/08		Deuxième Programme de Petites Initiatives	Afrique/Régional	2 500 000	MEEDDAT
Total Afrique		61 projets		59 691 544	

Biodiversité

Projets "biodiversité" identifiés ou engagés en Amérique latine

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
15/03/95	07/07/95	Protection et valorisation des récifs coralliens (Petites Antilles)	Sainte-Lucie	240 778	MAEE
15/03/95	07/07/95	Protection et valorisation des récifs coralliens (Petites Antilles)	St Vincent et Grenadines	107 477	MAEE
15/03/95	07/07/95	Protection et valorisation des récifs coralliens (Petites Antilles)	Grenade	147 052	MAEE
07/07/95	01/04/97	Développement communautaire et conservation de la Mata Atlantica (région d'Iguape)	Brésil	312 520	MEEDDAT
22/11/95	15/04/96	Conservatoire ethnobotanique OMAERE	Equateur	126 738	MAEE
15/04/96	20/09/96	Contribution à la prise en compte de l'environnement dans la prospection pétrolière	Bolivie	112 218	MAEE
20/09/96	20/12/96	"Projets démonstratifs" du programme de protection des forêts tropicales	Brésil	1 524 490	MAEE
22/12/97	06/05/98	Forêt naturelle tempérée chilienne	Chili	751 269	MAEE
06/05/98	18/02/99	Conservation de la biodiversité de la Sierra Nevada	Colombie	988 784	MAEE
29/09/98	18/02/99	Haut bassin du Rio Jejui et réserve naturelle de Mbaracayu	Paraguay	1 141 301	MEIE
18/02/99	29/06/00	"Parc naturel régional" au développement durable des provinces Carrera et Capitan Prat	Chili	1 000 000	MEEDDAT
29/06/00	26/03/01	Actions pilotes de valorisation de la biodiversité dans le Pantanal du Rio Negro	Brésil	980 000	MAEE
29/06/00	30/11/01	Conservation et valorisation de la biodiversité dans l'Etat d'Amapa	Brésil	1 140 000	MEEDDAT
26/03/01	06/07/01	Couloir biologique parcs Puracé et Cueva los Guacharos	Colombie	1 600 000	MAEE
26/03/01	30/11/01	Utilisation durable des ressources forestières des Guyanes	Amérique latine/ Régional	1 620 000	MEEDDAT
26/03/01	30/11/01	Gestion durable des ressources naturelles avec communautés indigènes Mapuches	Chili	1 695 000	MAEE
06/07/01	29/03/02	Renforcement du système national d'aires protégées	Cuba	1 500 000	MAEE
06/07/01	15/11/02	Conservation et développement des forêts subtropicales de montagne (Couloir écologique du Haut Bermejo)	Argentine	1 000 000	MAEE
30/11/01	15/11/02	Conservation et valorisation de la biodiversité végétale en zones tropicales du Chaparé - BIODESA	Bolivie	450 000	MESR
30/11/01	04/07/03	Protection de la biodiversité de l'aire de conservation marine de l'île Coco	Costa Rica	1 065 000	MEEDDAT
30/04/03	27/11/03	Appui aux communautés indigènes dans le parc national de Canaima	Vénézuéla	470 000	MEEDDAT
04/07/03	26/03/04	Aires protégées et partage des avantages dans les états de la Caraïbe orientale	Antilles orientales	1 372 000	MAEE
26/03/04	07/07/04	Gestion intégrée des aires protégées de la région caraïbe du Guatemala	Guatemala	800 000	MAEE
26/03/04	05/07/05	Gestion durable des ressources forestières en Amazonie	Brésil	1 380 000	MAEE
27/10/04	30/03/05	Conservation et utilisation durables des récifs coralliens de l'écorégion mésoaméricaine	Guatemala/ Honduras	750 000	MAEE
18/12/06	30/11/07	Développement du système national des aires protégées uruguayen	Uruguay	1 000 000	MEEDDAT
30/03/07	30/11/07	Biodiversité et gestion durable des forêts du plateau des Guyanes	Guyanes	1 300 000	MEEDDAT
03/04/08	27/11/08	"Appui aux opérateurs publics et privés pour la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien"	Amérique latine/ Régional	400 000	AFD
Total Amérique latine		25 projets		24 974 628	

Nota : les trois projets « Protection et valorisation des récifs coralliens (Petites Antilles) » ne comptent que pour un seul projet ;

Le projet « Appui aux opérateurs publics et privés pour la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien » ne compte que pour un seul projet et est comptabilisé sur l'Afrique.

Projets "biodiversité" identifiés ou engagés en Asie et Pacifique

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
21/10/94	07/07/95	Conservation de la biodiversité des forêts des ghâts occidentaux	Inde	125 466	MAEE
26/03/01	29/03/02	Réserve des bovidés sauvages	Vietnam	1 049 000	MAEE
24/05/02	07/07/04	Maintien et préservation des hydro systèmes urbains en milieu tropical	Laos	600 000	AFD
04/07/03	07/07/04	Préservation et utilisation de l'agrobiodiversité des plantes racines et tubercules	Vanuatu	677 000	MAEE
26/03/04	07/07/04	Contribution à l'initiative régionale pour la protection des récifs coralliens dans le Pacifique Sud	Pacifique Sud	2 000 000	AFD-MAEE
30/03/05	05/07/06	Réseau des aires marines protégées et tourisme durable sur la côte Andaman	Thaïlande	1 000 000	AFD
30/03/05	05/07/05	Conservation de l'écosystème des Cardamomes	Cambodge	840 000	AFD
30/03/07	30/11/07	Développement de l'écotourisme et protection de la biodiversité dans la province de Lao Cai	Vietnam	890 000	AFD
03/04/08	01/07/08	Conservation et utilisation durable de la biodiversité marine de l'archipel de Socotra	Yémen	1 000 000	AFD
03/04/08		Développement de filières économiques éco-certifiées pour l'approvisionnement du marché de l'aquariophilie à partir de post-larves de poissons et crustacés récifaux du Pacifique Sud	Pacifique Sud/ Régional	500 000	AFD
Total Asie et Pacifique		10 projets		8 681 466	

Projets "biodiversité" identifiés ou engagés en Europe de l'Est

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
15/04/96	20/12/96	Protection et valorisation des écosystèmes en dobroudja bulgare	Bulgarie	286 604	MAEE-MEEDDAT
29/06/00	30/11/01	Gestion et aménagement d'une forêt communale pilote	Géorgie	1 200 000	KFW
27/11/00	06/07/01	Réseau de fondations pour la biodiversité	Hongrie	1 106 000	MEEDDAT
Total Europe de l'Est		3 projets		2 592 604	

Projets "biodiversité" identifiés ou engagés en Méditerranée

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
15/03/95	22/12/97	Conservation d'espaces naturels littoraux dans le bassin méditerranéen	Liban	461 669	MEEDDAT
15/03/95	22/12/97	Conservation d'espaces naturels littoraux dans le bassin méditerranéen	Maroc	607 471	MEEDDAT
15/03/95	22/12/97	Conservation d'espaces naturels littoraux dans le bassin méditerranéen	Tunisie	609 796	MEEDDAT
15/03/95	22/12/97	Conservation d'espaces naturels littoraux dans le bassin méditerranéen (suivi-évaluation)	Maghreb/Régional	91 469	MEEDDAT
29/09/98	07/03/00	Gestion du parc naturel d'Ifrane et de ses zones périforestières	Maroc	2 288 000	AFD
27/11/00	15/11/02	Aires protégées marines et côtières	Tunisie	1 475 000	MEEDDAT
27/10/04	05/07/05	Développement du Commissariat national du littoral algérien	Algérie	1 200 000	MEEDDAT
05/07/05	25/11/05	Appui aux réserves naturelles libanaises	Liban	1 400 000	AFD
Total Méditerranée		5 projets		8 133 406	

Nota : les quatre projets « Conservation d'espaces naturels littoraux dans le bassin méditerranéen » ne comptent que pour un seul projet.

Total biodiversité 104 projets

104 073 647

Programme de petites initiatives

Projets engagés en novembre 2005

Pays	Bénéficiaire	Titre du projet	Montant total en €	Financement FFEM en €
Bénin	FAT	Aménagement et gestion traditionnelle de la galerie forestière de Adjiro	80 000	45 000
Burkina Faso	Naturama	Gestion participative de la mare d'Oursi	108 000	30 000
Gabon	Ibonga	Education et interprétation touristique dans les aires protégées de Gamba	100 000	50 000
Gabon	Maison du Tourisme et de la Nature	Musée du Haut Ogooué	30 000	15 000
Laos	Elephantasia	Conservation de l'éléphant	184 000	50 000
Madagascar	APMM	Corridor biologique entre les parcs nationaux de Ranomafana et Andringitra	60 000	30 000
Madagascar	Fanamby	Aire protégée du territoire Loky Manambato	70 200	35 000
Madagascar	GEVALOR	Valorisation des déchets de Mahajanga	225 000	50 000
Mauritanie	UICN Mauritanie / Commune Ouadane	Aire saharienne protégée communautaire dans la commune de Ouadane	120 000	50 000
Total 9 projets			977 200	355 000

Projets engagés en mars 2006

Bénin	ABPEE	Mise au point d'une trousse à outils de gestion environnementale	60 000	10 000
Bénin	AVPN	Création d'un espace transfrontalier de conservation des hippopotames	131 049	39 000
Comores	FADESIM	Ecotourisme de Mohéli et associations environnementales	60 500	49 000
Congo	RENATURA Congo	Etude et sauvegarde des tortues marines	106 145	40 000
Congo	HELP	Programme d'éducation à l'environnement	142 500	30 000
Gabon	ASF	Réduction pressions anthropiques sur les tortues luths à Pongara	69 892	40 000
Gabon	Gabon Environnement	Ecotourisme et protection des tortues marines à Mayumba	71 651	40 000
Madagascar	APA / WCS	Réserve marine et gestion des ressources halieutiques	130 000	50 000
Madagascar	L'Homme et l'Environnement	Valorisation de la biodiversité par la vente de produits au secteur privé international	100 000	30 000
Maroc	ECODEL	Maîtrise de la consommation d'énergie dans les ménages de la ville de Larache	90 071	25 000
Pacifique, Nouvelle Calédonie	Opération Cétacés	Conservation des baleines à bosse	130 073	37 000
République Centrafrique	RICAGIRN FB	Création d'une zone villageoise de chasse	66 666	40 000
Sénégal	Noé Conservation / Océanium	Protection et étude des lamantins sur le fleuve Sénégal	59 000	20 000
Total 13 projets			1 217 547	450 000

Projets engagés en décembre 2006

Bénin	AFEL	Préservation de la mangrove de la lagune côtière du Sud Bénin	36 000	18 000
Congo Brazzaville	CFC	Réserve de chasse communautaire d'Ibolo-Koundoumou	97 079	38 285
Madagascar	Megaptera	Ecotourisme baleinier à Sainte Marie	70 576	50 000
République Centrafrique	APFC / IGF	Gestion de la faune des Zones Cynégétiques Villageoises (ZCV).	301 000	48 300
Total 4 projets			504 655	154 585

Projets engagés en mars 2007

Bénin	CERGET	Conservation et valorisation des forêts de Kpinkonzoumé et de Houanvé	32 993	21 000
Bénin	EcoBénin	Ecotourisme autour du Lac Ahémé	57 147	42 200
Burkina Faso	OND	Réserve naturelle communautaire de gestion de la faune sauvage	112 598	31 400
Colombie	Tchendukua Ici et Ailleurs	Récupération foncière et préservation biodiversité dans la Sierra Nevada	221 000	50 000
Gabon	CADDE	Conservation de la mangrove d'Akanda	41 415	31 000
Mozambique	Cabo Delgado	Gestion durable du conflit hommes-éléphants	174 200	50 000
Sao Tomé	Monte Pico	Valorisation du jardin botanique de Bom Sucesso	45 810	32 600
Sénégal	Wetland International Sénégal	Gestion de l'aire du patrimoine régional des Trois Marigots	113 890	50 000
Total 8 projets			799 053	308 200

Projets engagés en juillet 2007

Bénin	CREDI	Protection d'une zone humide et de l'antilope sitatunga	78 989	28 100
Bénin	UNSO	Recyclage de pneus usagés	16 518	12 400
Burkina Faso	ATTPH / GERES	Appui aux tradipraticiens de l'ATTPH pour la protection d'espèces médicinales menacées	42 305	20 100
Burkina Faso	CDPF	Réintroduction et élevage de l'autruche ouest-africain	95 786	50 000
Gabon	PROGRAM	Ecotourisme communautaire dans le village de Doussala	66 084	47 700
Gabon	Maison du Tourisme et de la Nature	Aménagement d'un écomusée pour les enfants	19 060	15 000
Gabon	Les Amis du Pangolin	Formation des jeunes à la protection des ressources naturelles	12 883	10 000
Madagascar	2HY-FAIRE LIEN	Ateliers de théâtre pour sensibiliser à la protection de l'environnement	66 000	21 600
Niger	APHN - Noé Conservation	Création d'une aire protégée pour la conservation de l'hippopotame	77 000	50 000
Sao Tomé	MARAPA	Bonnes pratiques de pêche responsable	30 798	23 100
Total 10 projets			505 423	278 000

Projets engagés en novembre 2007

Algérie	ASJDN	Réserve forestière en zone steppique	50 000	37 500
Gabon	Mogheso	Tourisme communautaire dans le Parc National de la Lopé	58 550	30 000
Sénégal	SANTORUN	Jardin botanique de plantes médicinales	47 640	33 000
Total 3 projets			156 190	100 500

Projets engagés en avril 2008

Bénin	CIED	Aménagement d'un jardin médicinal intercommunal	55 991	30 000
Bénin	FAT	Protection de la forêt de Djagballo par les organisations traditionnelles de chasseurs	73 962	39 000
Cambodge	Nomad RSI	Savoirs médicaux traditionnels et création d'un jardin de plantes médicinales	38 400	17 700
Côte d'Ivoire	CEPA	Gestion communautaire de la forêt des marais de Tanoé	67 568	10 000
Gabon	Assoc. IBONGA	Implication des communautés dans la conservation et la gestion du complexe du Gamba	100 000	35 000
Gabon	Assoc. Culture Nature Edzengui	Développement de l'écotourisme dans le PN Minkébé	48 810	26 000
Madagascar	L'Homme et l'Environnement	Conservation et valorisation de la forêt littorale de Vohibola	88 320	50 000
Madagascar	NY TANINTSIKA	Valorisation des forêts de Tapia par la soie sauvage	54 427	30 000
Polynésie	TE MANA O, TE MOANA	Malle pédagogique pour sensibiliser à la protection des tortues marine du Pacifique	83 500	16 000
Total 9 projets			610 978	253 700

Total programme PPI**4 771 046 1 899 985**

Changements climatiques

Projets "changements climatiques" identifiés ou engagés en Afrique

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
07/07/95	20/12/96	Gestion villageoise des massifs forestiers	Mali	762 245	AFD-MAEE
22/11/95	17/06/99	L'insertion de la composante électrification décentralisée	Burkina Faso	220 000	AFD
01/04/97	30/09/97	Projet Alizés électrification rurale	Mauritanie	762 245	AFD
01/04/97	18/02/99	Centrale charbon-bagasse de Belle-Vue	Maurice	514 515	AFD
17/06/99	09/11/99	Agroécologie et stockage carbone (programme transversal)	Afrique/Régional	762 245	AFD-MAEE
17/06/99	27/11/00	Plan d'action agroécologie	Afrique/Régional	1 935 600	AFD-MAEE
09/11/99	07/03/00	Développement des gisements de phosphate carbonaté	Sénégal	1 112 900	MESR
26/03/01	30/11/01	Développement d'une filière de carbonisation des résidus végétaux	Mauritanie	600 000	MAEE
27/11/03	30/03/06	Mécanisme de développement propre dans le secteur forestier	Afrique/Régional	2 300 000	MAEE
07/07/04	30/03/05	Programme incubateur des projets MDP	Afrique/Régional	2 000 000	AFD
25/11/05	05/07/06	Passage au quatre-temps des "sémidjans" de Cotonou	Bénin	1 000 000	AFD
18/12/06	06/07/07	Renforcement de capacité en matière d'adaptation aux changements climatiques dans l'océan indien	Afrique/Régional	1 000 000	MAEE - MEEDDAT
18/12/06	06/07/07	Remplacement de refroidisseurs en Afrique (AFROC)	Afrique/Régional	750 000	MEEDDAT
30/03/07	27/11/08	Appui à l'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau	Afrique/Régional	1 200 000	MAEE
06/07/07	01/07/08	Approche globale des transports urbains - municipalité de Tshwane	Afrique du Sud	1 000 000	AFD
30/11/07	01/07/08	Vigilance des pays africains face aux changements climatiques	Afrique/Régional	2 000 000	MAEE
01/07/08		Valorisation des déchets de bois de scieries par des centrales de cogénération dans des entreprises forestières	Afrique/Régional	1 000 000	AFD
27/11/08		Appui à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables à Maurice	Maurice	1 000 000	AFD
27/11/08		Gestion durable des forêts communales du Bénin	Bénin	1 000 000	AFD
Total Afrique		18 projets		20 919 751	

Nota : les deux projets « Agroécologie » comptent pour un seul projet.

Projets "changements climatiques" identifiés ou engagés en Amérique latine

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
15/04/96	22/12/97	Programme d'électrification en zones rurales de Bahia	Brésil	381 123	MAEE-MEIE
09/11/99	29/06/00	Conversion de véhicules au gaz naturel à Mexico	Mexique	1 400 000	MAEE
05/07/05	30/11/07	Projet géothermie caraïbes	Dominique	2 000 000	AFD
30/03/06	05/07/06	Appui institutionnel et appliqué Climat	Mexique	285 000	MEIE
Total Amérique latine		4 projets		4 066 123	

Projets "changements climatiques" identifiés ou engagés en Asie et Pacifique

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
21/10/94	20/09/96	Electrification photovoltaïque d'atolls isolés	Vanuatu	91 469	AFD
30/09/97	17/06/99	Amélioration de l'efficacité énergétique de la construction neuve	Chine	3 284 550	MEIE- MEEDDAT
22/12/97	17/06/99	Développement de la petite hydroélectricité en zones rurales isolées	Indonésie	610 000	MEIE
15/11/02	27/11/03	Efficacité énergétique dans la programmation et la construction de logements	Chine	2 700 000	MEEDDAT
27/11/03	26/03/04	Projet de transports collectifs intégré et durable du grand Hanoï	Vietnam	2 000 000	MEIE
26/03/04	27/10/04	Diffusion des bonnes pratiques d'efficacité énergétique secteur de la construction	Afghanistan	1 350 000	MAEE
05/07/05	30/03/06	Appui au montage de projets MDP dans quatre provinces de l'ouest de la Chine	Chine	750 000	AFD
18/12/06	30/11/07	Promotion de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables	Asie/Régional	1 100 000	AFD PROPARCO
30/03/07	03/04/08	Appui au programme de financement des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables	Chine	600 000	AFD
06/07/07	30/11/07	Plateforme de développement des bioénergies	Inde	1 500 000	AFD - MESR
Total Asie et Pacifique 10 projets				13 986 019	

Projets "changements climatiques" identifiés ou engagés en Europe de l'Est

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
30/09/97	09/11/99	Fonds d'efficacité énergétique et réduction des émissions de carbone	Europe de l'Est	2 000 000	MEIE
15/11/02	27/11/03	Structuration d'une filière régionale bois énergie	Lituanie	1 050 000	MEEDDAT
07/07/04	30/03/05	Renforcement des capacités et appui à la mise en place d'un fonds dédié à l'efficacité énergétique	Europe de l'Est	2 000 000	MAEE
Total Europe de l'Est 3 projets				5 050 000	

Projets "changements climatiques" identifiés ou engagés en Méditerranée

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
22/11/95	06/05/98	Efficacité énergétique dans la construction et réglementation thermique	Tunisie	1 905 000	AFD
15/04/96	01/04/97	Amélioration de l'efficacité énergétique de parcs de logements collectifs	Liban	868 959	MEEDDAT
22/12/97	26/03/01	Bois énergie en milieu urbain	Maroc	1 594 054	AFD
17/06/99	06/07/01	Electrification décentralisée et pompage solaire	Maroc	1 600 000	AFD
24/05/02	15/11/02	Projet de mise à niveau énergie-environnement Sidi-Bernoussi	Maroc	825 000	MAEE
07/07/04	27/10/04	Electrification rurale globale	Maroc	500 000	AFD
25/11/05	05/07/06	Mise en place d'une station d'épuration à Fès avec valorisation énergétique du biogaz	Maroc	900 000	AFD
06/07/07	30/11/07	Appui à la maîtrise de l'énergie dans l'industrie et le secteur tertiaire	Jordanie	1 560 000	AFD
06/07/07		Amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments	Maroc	900 000	MEEDDAT
01/07/08	27/11/08	Assistance à l'Autorité Palestinienne pour le développement de la maîtrise de la demande d'électricité	Territoires Autonomes Palestiniens	1 000 000	AFD
Total Méditerranée 10 projets				11 653 013	

Total changements climatiques 45 projets**55 674 906**

Eaux internationales

Projets "eaux internationales" identifiés ou engagés en Afrique

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
06/05/98	29/06/00	Appui à la gestion des eaux du fleuve Sénégal	Afrique/Régional	1 350 000	MAEE
18/02/99	30/04/03	Système d'observation des cycles hydrologiques (HYCOS)	Afrique/Régional	1 000 000	MAEE
09/11/99	26/03/01	Contrôle de la pollution et contribution à la gestion du fleuve Zambèze	Zambie/Zimbabwe	1 500 000	MAEE
27/11/00	15/11/02	Appui à la commission du fleuve Orange-Senqu	Afrique/Régional	1 500 000	MAEE
27/11/03	07/07/04	Mise en place d'un observatoire de l'environnement du Bassin du fleuve Niger	Afrique/Régional	1 200 000	AFD-MAEE
27/10/04	25/11/05	Gestion des ressources halieutiques du sud-ouest de l'Océan Indien (SWIOFP)	Afrique/Régional	800 000	MAEE
27/10/04	30/03/06	Initiative pour le bassin du Nil	Egypte/Soudan/ Ethiopie	1 000 000	AFD
18/12/06	06/07/07	Observatoire des ressources en eau du bassin de la Volta	Afrique/Régional	1 200 000	MAEE
01/07/08	27/11/08	Gestion de la biodiversité marine et côtière ouest africaine par le renforcement des initiatives de conservation et de suivi dans les AMP	Afrique/Régional	1 600 000	AFD
Total Afrique		9 projets		11 150 000	

Projets "eaux internationales" identifiés ou engagés en Amérique latine

20/12/96	17/06/99	Observatoire des ressources hydriques dans le bassin du Haut Paraguay	Amérique lat./Rég.	1 894 180	MEIE
26/03/01	30/04/03	Protection environnementale du Rio de la Plata	Argentine/Uruguay	1 005 000	MAEE
30/04/03	26/03/04	Gestion des écosystèmes fluvio-lacustres du Rio Magdalena	Colombie	1 200 000	MAEE
Total Amérique latine 3 projets				4 099 180	

Projets "eaux internationales" identifiés ou engagés en Asie et Pacifique

07/07/04	30/03/06	Appui à la commission du fleuve Mékong (MRC)	Asie/Régional	1 000 000	AFD
Total Asie et Pacifique 1 projet				1 000 000	

Projets "eaux internationales" identifiés ou engagés en Europe de l'Est

20/09/96	30/09/97	Récupération des éléments irradiés du navire Lepse	Russie	1 417 041	MAEE
06/05/98	09/11/99	Appui à la gestion transfrontière du bassin de l'Irtysh	Russie/Kazakhstan	1 000 000	MEEDDAT
26/03/01	30/11/01	Réalisation d'un plan de gestion du bassin versant de la rivière Narva	Estonie et Russie	1 165 000	MESR
15/11/02	04/07/03	Gestion transfrontière du bassin de la Korös/Crisuri	Hongrie/Roumanie	1 024 000	MEEDDAT
Total Europe de l'Est 4 projets				4 606 041	

Projets "eaux internationales" identifiés ou engagés en Méditerranée

21/10/94	21/10/94	Gestion des ressources du Bassin du Jourdain	Méditerranée	290 676	MEIE
22/11/95	17/06/99	Données hydrologiques	Méditerranée	1 675 154	MEIE
06/05/98	29/03/02	Appui à la mise en oeuvre du PAS MED	Méditerranée/Rég.	1 353 000	MEEDDAT
30/04/03	27/11/03	Système aquifère du Sahara	Algérie/Libye/Tunisie	315 000	MEEDDAT
05/07/05	30/03/06	Transfert d'eau de la mer rouge à la mer morte	Territoires autonomes palestiniens	1 000 000	AFD
18/12/06	06/07/07	Gestion partagée du système aquifère du Sahara septentrional	Méditerranée/Rég.	500 000	MEEDDAT
06/07/07	03/04/08	Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée	Méditerranée/Rég.	2 000 000	MEEDDAT
03/04/08	01/07/08	Définition et appui à la mise en œuvre d'un plan global de dépollution et de protection de la lagune de Nador	Maroc	500 000	AFD
01/07/08		Lutte contre l'immersion de déchets en mer Méditerranée	Méditerranée/Rég.	350 000	MEEDDAT
27/11/08		Aquifères côtiers du sud tunisien	Tunisie	950 000	MEEDDAT
Total Méditerranée 10 projets				8 933 830	

Total eaux internationales 27 projets
29 789 051

Dégradation des terres, désertification et déforestation, POP

Projets "Dégradation des terres, POP" identifiés ou engagés en Afrique

Date projets identifiés	Date projets engagés	Titre du projet	Pays	Montant des projets en €	Institution porteuse
20/12/96	30/09/97	Réseau d'observatoires de surveillance écologique à long terme - ROSELT	Afrique/Régional	1 341 551	MAEE-MEEDDAT
22/12/97	07/03/00	Environnement mondial et lutte contre la désertification	Afrique/Régional	3 000 000	MAEE
09/11/99	07/03/00	Appui au développement local de l'Ouest (padl)	Burkina Faso	1 600 000	AFD
27/11/00	30/11/01	Appui au développement local de l'Ouest (pdlo)	Burkina Faso	1 610 000	AFD
27/11/03	05/07/06	Programme d'élimination et de prévention de la résurgence des stocks de pesticides obsolètes	Mali	600 000	MEEDDAT
27/10/04	31/01/05	Traitement environnemental de la lutte anti-acridienne	Afrique/Régional	1 000 000	MAEE
30/03/07	03/04/08	Lutte contre la désertification et gestion durable des ressources naturelles	Djibouti	1 000 000	AFD
06/07/07	03/04/08	Programme d'appui multi-pays pour l'agroécologie (PAMPA)	Afrique/Régional	1 000 000	MAEE
27/11/08		Gestion rationnelle des polychlorobiphényles PCB en Afrique de l'Ouest	Afrique/Régional	800 000	MEEDDAT
Total Afrique		9 projets		11 951 551	

Projets "Dégradation des terres, POP" identifiés ou engagés en Asie et Pacifique

26/03/04	07/07/04	Appui au développement des techniques agroécologiques	Laos	1 470 000	AFD
Total Asie et Pacifique		1 projet		1 470 000	

Projets "Dégradation des terres, POP" identifiés ou engagés en Méditerranée

27/11/03	25/11/05	Programme d'élimination et de prévention de la résurgence des stocks de pesticides obsolètes	Tunisie	800 000	MEEDDAT
07/07/04	05/07/06	Appui au développement de l'agriculture de conservation	Tunisie	1 400 000	AFD
18/12/06	30/03/07	Valorisation des oasis du sud marocain	Maroc	1 500 000	AFD
Total Méditerranée		2 projets		3 700 000	

Nota : le projet « Programme d'élimination et de prévention de la résurgence des stocks de pesticides obsolètes » ne compte que pour un projet et a été comptabilisé sur l'Afrique.

Total Dégradation des terres, POP 12 projets

17 121 551

Couche d'ozone

Le montant indique la part bilatérale française gérée par le secrétariat du FFEM et correspond également au montant total du projet.

Projets "couche d'ozone" identifiés ou engagés en Afrique

Date d'engagement	Titre du projet	Pays	Secteur	État	Type	Total en \$ après ajustement	Partenaires
03/98	Implementation of the RMP	Côte d'Ivoire	Réfrigération	Annulé	Assistance tech.	31 436	
07/02	Implementation of the refrigerant management plan: monitoring the activities of the RMP and set up of an import/export licensing system	Côte d'Ivoire	Réfrigération	Annulé	Assistance tech.		
07/02	Project preparation for projects in commercial refrigeration production facilities	Côte d'Ivoire	Réfrigération	Financièrement clos	Préparation	14 114	
02/97	Refrigeration management plan preparation	Côte d'Ivoire	Réfrigération	Financièrement clos	Préparation	25 000	
03/99	Documentary on traffic in second-hand refrigerators	Côte d'Ivoire	Réfrigération	Financièrement clos	Assistance tech.	9 619	
07/02	ODS phase out in 50 existing centrifugal chillers units	Côte d'Ivoire	Réfrigération	Transféré	Investissement		
03/07	Project preparation for a terminal phase-out management plan in the servicing sector	Ethiopie	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Préparation	33 900	GTZ
12/04	Implementation of the RMP update	Ethiopie	Réfrigération	En cours	Assistance tech.	103 169	GTZ
03/99	Technical assistance in air conditioning	Ghana	Réfrigération	Financièrement clos	Assistance tech.	26 379	
04/08	Terminal CFCs phase-out management plan (second tranche)	Kenya	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	335 610	
12/04	Terminal CFCs phase-out management plan (first tranche)	Kenya	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	Financièrement clos	Investissement	243 983	GTZ
11/05	Implementation of the RMP: recovery and recycling component	Madagascar	Réfrigération	En cours	Assistance tech.	45 765	
11/99	Implementation of the RMP: set up a national recovery and recycling network	Madagascar	Réfrigération	Financièrement clos	Assistance tech.	86 835	
11/99	Implementation of the RMP: training of personnel in charge of control and monitoring of imports of ODS	Madagascar	Réfrigération	Financièrement clos	Formation	27 300	
11/99	Implementation of the RMP: training of trainers and refrigeration technicians in good service practices	Madagascar	Réfrigération	Financièrement clos	Formation	48 510	
02/97	Country programme preparation	Madagascar	Divers	Financièrement clos	CPG	36 981	
07/98	Project preparation in the foam sector (Fofy)	Mali	Mousse	Financièrement clos	Préparation	14 000	
11/98	Phase-out of CFC-11 by conversion to methylene chloride in the manufacture of flexible polyurethane foam at Fofy Industrie	Mali	Mousse	Financièrement clos	Investissement	151 000	
09/94	Conversion of CFC-based commercial refrigeration installations in the fishing industry	Mauritanie	Réfrigération	Financièrement clos	Assistance tech.	99 522	
09/94	Training of refrigeration technicians	Mauritanie	Réfrigération	Financièrement clos	Formation	25 000	
07/94	Country programme preparation	Mauritanie	Divers	Financièrement clos	CPG	39 771	
09/94	Institutional strengthening project proposal	Mauritanie	Divers	Financièrement clos	INS	25 983	
09/94	Training and awareness of personnel involved in the task of codifying and identifying ODS and ODS-containing material	Mauritanie	Divers	Financièrement clos	Formation	9 456	
12/04	Refrigerant management plan update	Mozambique	Réfrigération	En cours	Assistance tech.	118 099	GTZ
07/08	Terminal phase-out management plan (first tranche)	RCA	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	62 150	PNUE
07/01	Implementation of the RMP: development and implementation of a tax/incentive programme	RCA	Réfrigération	Annulé	Assistance tech.	1 803	
07/01	Implementation of the RMP: monitoring the activities of the RMP project, including registration of refrigeration service technicians, distributors and importers of CFCs	RCA	Réfrigération	Annulé	Formation	19 509	
07/01	Implementation of the RMP: training programme for customs officers	RCA	Réfrigération	Annulé	Formation	57 065	
07/01	Implementation of the RMP: train the trainers programme for refrigeration technicians in good management practices and a training programme to address technicians in the informal sector	RCA	Réfrigération	Annulé	Formation	48 749	
04/06	Strategic demonstration project for accelerated conversion of CFC chillers in 5 African Countries (Cameroon, Egypt, Namibia, Nigeria and Sudan)	Régional (Afrique)	Réfrigération	En cours	DEM	406 800	ONUDI, Allemagne, Japon
11/07	African customs enforcement networks for preventing illegal trade of ODS in the African sub-regional trade organizations (CEMAC, COMESA, SACU and UEMOA)	Régional (Afrique)	Divers	En cours	Assistance technique	84 750	PNUE
12/00	Refrigeration and global environment evaluation of equipment modernization study	Régional (Afrique)	Réfrigération	Financièrement clos	Assistance technique	15 750	
07/95	Technology transfer workshop for African countries on practical implementation of the Montreal Protocol	Régional (Afrique)	Divers	Financièrement clos	Formation	120 000	
05/96	Project preparation for projects in the hotel and fisheries industries and recycling	Sénégal	Réfrigération	Financièrement clos	Préparation	9 752	
02/97	Training of technicians in domestic refrigeration and air conditioning	Sénégal	Réfrigération	Financièrement clos	Formation	16 500	
03/07	Terminal ODS phase-out management plan (first tranche)	Seychelles	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	135 600	GTZ
07/08	Terminal ODS phase-out management plan (second tranche)	Seychelles	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	67 800	GTZ
07/06	Project preparation for a terminal phase-out management plan	Seychelles	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	Financièrement clos	Préparation	22 600	GTZ
07/05	Refrigerant management plan update	Tanzanie	Réfrigération	En cours	Assistance tech.	177 695	GTZ
12/04	Implementation of the RMP update	Uganda	Réfrigération	En cours	Assistance tech.	84 750	GTZ
07/08	Terminal phase-out management plan (first tranche)	Uganda	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	172 325	GTZ
11/06	Project preparation for a terminal ODS phase-out management plan	Uganda	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	Terminé	Préparation	33 900	GTZ
Total Afrique 42 projets et préparation de projets						3 088 930	

Projets "couche d'ozone" identifiés ou engagés en Amérique latine

07/04	National CFC phase-out management plan: phase-out of ODS in the refrigeration and air-conditioning sector (first tranche)	Cuba	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	Transféré	Assistance technique	90 760	GTZ
04/05	National ODS phase-out plan for CFCs: 2005 annual implementation plan	Cuba	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	Transféré	Investissement	-	GTZ
11/99	Project preparation for phase out of methyl bromide used in grain fumigation	Costa Rica	Fumigation	Financièrement clos	Préparation	11 280	
Total Amérique latine 3 projets et préparation de projets						102 040	

Projets "couche d'ozone" identifiés ou engagés en Asie

11/99	Project preparation of phase out of use of ODS solvent in production of parts working in high voltage conditions	Chine	Solvants	Financièrement clos	Préparation	28 875	
04/05	CTC phase-out plan for the consumption and production sectors: 2005 annual programme	Inde	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	1 085 000	GTZ
07/06	CTC phase-out plan for the consumption and production sectors: 2006 annual programme	Inde	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	585 000	GTZ
07/07	CTC phase-out plan for the consumption and production sectors: 2007 annual programme	Inde	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Assistance technique	585 000	GTZ
04/04	CTC phase-out plan for the consumption and production sectors: 2004 work programme	Inde	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	Terminé	Investissement	1 085 000	GTZ
07/99	Halon management programme	Iran	Halons	En cours	Assist. tech.	511 175	
04/05	National CFC phase-out plan: 2005 annual implementation programme	Iran	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	555 000	GTZ
11/98	Small and medium enterprises study	Iran	Divers	Financièrement clos	Assist. tech.	75 000	
11/97	Set up of a national programme of recovery and recycling CFC-12 (pilot project in Tehran)	Iran	Réfrigération	Financièrement clos	Assistance technique	242 768	
03/98	Conversion to non-CFC facilities of 4 companies producing cars and wagons equipped with MAC-umbrella project	Iran	Réfrigération	Financièrement clos	Investissement	138 600	
07/99	Conversion to ODS-free technology at Dorcharkh Company	Iran	Solvants	Financièrement clos	Investissement	165 140	
11/97	Projects preparation and technical assistance in the halon sector	Iran	Halons	Financièrement clos	Préparation	31 500	
10/96	Project preparation/technical assistance for MAC recycling and training in good servicing practices	Iran	Réfrigération	Financièrement clos	Préparation	30 000	
11/97	Project preparation and technical assistance in the solvent sector	Iran	Solvants	Financièrement clos	Préparation	31 500	
12/03	National CFC phase-out plan: 2004 annual implementation programme	Iran	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	Terminé	Investissement	1 117 348	GTZ
03/99	Technical assistance in air-conditioning	Jordanie	Réfrigération	Financièrement clos	Assist. tech.	10 425	
07/01	Implementation of the RMP: recovery and recycling, training and demonstration project (complement)	Laos	Réfrigération	En cours	Assistance technique	42 840	
07/01	Implementation of the RMP: training of trainers in good refrigerant management practices (phase I); national technicians training project (phase II)	Laos	Réfrigération	En cours	Formation	88 987	
07/01	Implementation of the RMP: customs training programme	Laos	Réfrigération	En cours	Formation	92 142	
04/08	Terminal phase-out management plan (first tranche)	Laos	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	En cours	Investissement	205 095	
03/99	Technical assistance for country programme and refrigerant management plan preparation	Laos	Divers	Financièrement clos	CPG	31 500	
04/06	Project preparation for a terminal phase-out management plan for CFCs	Laos	Plan national de gestion de l'élimination finale de CFC	Financièrement clos	Préparation	33 900	
11/95	Phasing out the use of CFC-113 in the electronics industry through the technical promotion of no clean processes	Malaisie	Solvants	Annulé	Investissement	-	
05/97	No clean process improvement training for electronic assemblers who phased out the use of CFC-113	Malaisie	Solvants	Financièrement clos	Formation	219 385	
03/00	Halon banking management plan in West Asia countries: Bahrain, Lebanon, Qatar and Yemen (jointly implemented with Germany)	Régional (Asie + Médit)	Halons	Financièrement clos	Assistance technique	123 375	GTZ
07/99	Survey for halon banking management plan in West Asia (Bahrain, Lebanon, Qatar and Yemen)	Régional (Asie + Médit)	Halons	Financièrement clos	Assistance technique	17 500	
11/99	Conversion from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Shoukairi and Co.	Syrie	Réfrigération	Annulé	Investissement	-	
11/99	Development of a halon banking management plan	Syrie	Halons	Financièrement clos	Assist. tech.	11 272	

suite du tableau page suivante ►►

►►► suite du tableau "couche d'ozone en Asie "

Date d'engagement	Titre du projet	Pays	Secteur	État	Type	Total en \$ après ajustement	Partenaires
07/01	Establishing a halon bank and umbrella project for 63 manufacturers	Syrie	Halons	Financièrement clos	Assist. tech.	169 050	
11/98	Project preparation in the commercial refrigeration sector	Syrie	Réfrigération	Financièrement clos	Préparation	16 172	
11/98	Technical assistance in the air-conditioning sector	Syrie	Réfrigération	Financièrement clos	Assist. tech.	25 982	
11/99	Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Bashar Refrigerators	Syrie	Réfrigération	Financièrement clos	Investissement	49 873	
11/99	Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Sarkisian Refrigerators	Syrie	Réfrigération	Terminé	Investissement	\$60 672	
11/99	CFC emission reduction in central air conditioning	Syrie	Réfrigération	Terminé	Investissement	150 150	
11/99	No clean process improvement training for electronic assemblers	Thaïlande	Solvants	Financièrement clos	Formation	121 800	
10/96	Technical assistance on alternative technologies for cold storage facilities and project preparation	Vietnam	Réfrigération	Financièrement clos	Assistance technique	34 500	
07/99	CFC emission reductions in spinning halls air conditioning systems chillers (pilot project)	Vietnam	Réfrigération	Financièrement clos	Investissement	197 340	
07/94	Country programme preparation	Vietnam	Divers	Financièrement clos	CPG	21 035	
Total Asie 38 projets et préparation de projets						7 989 901	

Projets "couche d'ozone" identifiés ou engagés en Méditerranée

11/97	Implementation of an ODS recovery and recycling network	Liban	Réfrigération	En cours	Assist. tech.	425 289	
05/96	Projects preparation and technical assistance in the foam sector	Liban	Mousse	Financièrement clos	Assist. tech.	19 505	
10/96	Conversion to non-CFC technology in the manufacture of polyurethane flexible molded foam at Meuble Mode Sarl	Liban	Mousse	Financièrement clos	Investissement	55 465	
10/96	Conversion to non-CFC technology in the manufacture of flexible foam (slabstock) at Furniture and Plastic Sarl (FAP)	Liban	Mousse	Financièrement clos	Investissement	128 700	
10/96	Conversion to non-CFC technology in the manufacture of flexible foam (slabstock) at Plastiflex Sarl	Liban	Mousse	Financièrement clos	Investissement	146 776	
10/96	Conversion to non-CFC technology in the manufacture of flexible foam (slabstock) at Merza Foam Sarl	Liban	Mousse	Financièrement clos	Investissement	107 222	
10/96	Conversion to non-CFC technology in the manufacture of rigid foam (sandwich panels) at Kilzi and Co. Sarl	Liban	Mousse	Financièrement clos	Investissement	141 000	
10/96	Conversion to non-CFC technology in the manufacture of flexible foam (slabstock) at Fomaco Sarl	Liban	Mousse	Financièrement clos	Investissement	151 742	
10/96	Project preparation for the commercial refrigeration sector	Liban	Réfrigération	Financièrement clos	Préparation	30 000	
10/96	Project preparation to establish a CFC and HCFC recovery and recycling centre	Liban	Réfrigération	Financièrement clos	Préparation	30 000	
11/97	Conversion of refrigeration industrial facilities	Liban	Réfrigération	Financièrement clos	Investissement	153 162	
11/97	Training of refrigeration technicians on recovery and recycling methodologies	Liban	Réfrigération	Financièrement clos	Formation	52 668	
07/99	Remaining issues for a RMP and preparation of strategy and projects for reduction of CFC emissions in centrifugal chillers	Liban	Réfrigération	Terminé	Assistance technique	45 750	
11/97	Implementation of an ODS recovery and recycling network	Maroc	Réfrigération	En cours	Assist. tech.	355 867	
05/96	Project preparation for the formulation of a project to implement a recycling network for CFC-11, CFC-12 and HCFC-22	Maroc	Réfrigération	Financièrement clos	Préparation	20 000	
10/96	Technical assistance on alternative technologies for cold storage facilities	Maroc	Réfrigération	Financièrement clos	Assist. tech.	40 000	
11/97	Training of refrigeration technicians on recovery and recycling methodologies	Maroc	Réfrigération	Financièrement clos	Formation	53 361	
12/00	Technical assistance for cold storage equipment (training and demonstration project)	Maroc	Réfrigération	Terminé	Assist. tech.	120 054	
11/99	Phase-out of methyl bromide use in the cut flower and banana production	Maroc	Fumigation	Terminé	Investissement	1 127 384	ONUDI
Total Méditerranée 19 projets et préparation de projets						3 203 945	

Total couche d'ozone 102 projets

14 384 816



Les actions de communication réalisées en 2008

Les séminaires

FEVRIER

Biodiversité : Séminaire à Paris de présentation du rapport provisoire de l'évaluation de l'expérience des fonds fiduciaires

MARS

Biodiversité : Séminaire international organisé par l'IDDRI à Monaco : Vers une nouvelle gouvernance de la biodiversité en haute mer, 20-21 mars

Dégradation des terres : Séminaire « la séquestration du carbone dans les sols tropicaux en semis direct sous couvertures végétales » à Paris

Biodiversité : Séminaire d'échanges d'expériences panafricaines sur les approches communautaires de conservation des ressources naturelles avec le MAEE, le MEEDDAT, l'AFD, le CIRAD, l'UICN au Niger du 10-14 mars : « Regards croisés sur la Tapoa »

AVRIL

Ozone : Atelier technique sur les alternatives aux HCFC, 54ème réunion du Comité exécutif du Fonds Multilatéral à Montréal

Ozone : Réunion thématique des coordinateurs ozone de l'Afrique francophone, zone 2 à Douala

MAI

Dégradation des terres : Séminaire « International workshop on Evaluating Climate Change and Development » avec l'Office d'évaluation du FEM/GEF (avec contribution de l'AFD), à Alexandrie en Egypte

JUIN

Biodiversité : Avant première du documentaire réalisé par Leonardo Di Caprio « le 11ème jour, le dernier virage » à Paris, le 4 juin

Biodiversité : Semaine de l'environnement du 2 au 8 juin 2008 au Sénégal: L'Océanum de Dakar et ses partenaires se mobilisent pour mener des actions concrètes en faveur du Sénégal

Climat : Salon de l'Environnement et des métiers durables – les solutions durables pour restaurer l'environnement – Palais Brongniart- Bourse de Paris – 12 – 14 juin 2008

Biodiversité : 1er atelier régional de planification de la « conservation de bovins et de buffles sauvages en Asie » du 8-17 Juin 2008, au Vietnam dans le Parc national de Tam Dao organisé avec le concours du FFEM, Earthwatch Institute et de Wildlife Conservation Society, tenu sous l'égide de l'UICN et de son groupe de spécialistes des bovidés sauvages

JUILLET

Biodiversité / climat : Conférence « L'Union Européenne et l'Outre Mer : Stratégies face au changement climatique et à la perte de biodiversité » Ile de la Réunion, 07-11 juillet 2008

Ozone : OEWG (atelier de travail à représentation non limitée) et 55ième réunion du Comité exécutif du Fonds Multilatéral à Bangkok

AOÛT

Ozone : Réunion de réseau des points focaux ozone de l'Afrique francophone à Cotonou

SEPTEMBRE

Dégradation des terres : « Coopération décentralisée et lutte contre la désertification » à Paris, organisé par le Conseil régional d'Ile de France

OCTOBRE

Biodiversité : Congrès mondial de la Nature de l'UICN - Présentation des résultats préliminaires de l'étude de capitalisation des expériences des aires marines protégées à Barcelone

Biodiversité : Séminaire « Ecosystèmes – Environnement global – priorités d'action » : Séminaire organisé avec l'Agence Nationale de la Recherche à Paris, Bercy

NOVEMBRE

Climat : Forum régional sur le changement climatique en Afrique de l'Ouest à Dakar, Sénégal – 6-7 novembre 2008 Présence FFEM sur un espace co-organisé avec l'AFD, en lien avec le Ministère de l'énergie et ses partenaires

Ozone : 56ème réunion du Comité exécutif du Fonds Multilatéral, 20ème réunion des Parties au Protocole de Montréal à Doha

DÉCEMBRE

Dégradation des terres : « Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en Méditerranée » à Nice, organisé par le MEEDDAT, en décembre

Climat : Pékin, séminaire national de présentation des résultats du programme MDP Chine de l'Ouest

Eaux internationales : Colloque sur la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée, à Nice

Eaux internationales : Inauguration de l'exposition Carnet de mission des Petites Iles de Méditerranée

Dans le cadre du rapprochement des activités du FFEM avec celles du monde de la recherche sur les thématiques de l'environnement mondial et sous l'égide de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), le secrétariat du FFEM a contribué au groupe de pilotage des ateliers de réflexions prospectives (ARP) suivants à Paris, en octobre et novembre :

- changements planétaires environnementaux ;
- adaptation aux changements climatiques de l'agriculture et des écosystèmes anthropisés.

Les publications

JANVIER

Plaquette « Archipel de la Galite : Conservation et Valorisation d'un patrimoine remarquable »

MARS

Plaquette « Sols Tropicaux, pratiques SCV, Services écosystémiques » réalisée par le collectif « SOL-SCV »

Plaquette « Patrimoine mondial naturel d'Afrique Centrale, initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI), rapport de l'atelier de Brazzaville des 12-14 mars 2008 »

MAI

Résumé exécutif - Revue des expériences des fonds fiduciaires pour la conservation de la biodiversité réalisée par Conservation Finance Alliance, Groupe de travail sur les fonds environnementaux

Plaquette « A la découverte de la Flore du Cap Bon » réalisée avec l'APAL, Tunisie

JUIN

Plaquette « France – Bolivie - Projet BIODESA : conservation et valorisation de la biodiversité végétale du département Cochabamba » .

Plaquette FFEM sur le projet d'Efficacité énergétique dans les bâtiments en Afghanistan

JUILLET

Plaquette « Bois Energie - Programme d'efficacité énergétique dans le secteur des hammams et des fours-boulangeries au Maroc »

SEPTEMBRE

Plaquette « La lutte contre la désertification dans les microprojets de développement dans le Sahel - Techniques et coûts associés » réalisée à l'occasion du séminaire « Coopération décentralisée et lutte contre la

désertification » tenu à Paris le 30 septembre 2008 et organisé par le Conseil régional d'Ile de France

Plaquette sur le projet "Réseau de fondations pour la biodiversité en Hongrie »

OCTOBRE

Plaquette « Programme de mise à niveau Energie-Environnement de la Zone Industrielle de Sidi Bernoussi (Casablanca – Maroc) »

NOVEMBRE

Guide français du mécanisme de développement propre (MDP) et de mise en œuvre conjointe (MOC)

DÉCEMBRE

Plaquette projet structuration d'une filière régionale bois énergie dans le sud de la Lituanie (en anglais uniquement : Development of wood-energy industry in Southern Lithuania)

Citations du FFEM dans les plaquettes AFD

JANVIER

Plaquette Chine-France – Projet de coopération « Appui au montage de projet relevant du MDP »

MARS

L'AFD et le Vietnam – Un partenariat stratégique

MAI

L'AFD et l'Afghanistan : Un partenariat pour une aide plus efficace
L'AFD au Mozambique : Un partenariat ancien et diversifié

JUIN

L'AFD et la Chine - Un partenariat pour le climat

Numéro 11 Série Evaluation et Capitalisation Ex-Post : « Efficacité énergétique et énergies renouvelables : premières leçons des financements AFD et FFEM » Alain Riès, Koum Dubus et Jean David Naudet

SEPTEMBRE

Les Partenariats AFD – Collectivités locales Françaises

Numéro 17 Série Evaluation et Capitalisation Ex-Post : « Efficacité énergétique dans la construction en Chine » Diane Szyndler et Alain Riès,

Numéro 18 Série Evaluation et Capitalisation Ex-Post : « Améliorer la qualité énergétique des bâtiments : les leçons de quatre programmes FFEM en Chine, au Liban et en Tunisie » Alain Riès et Diane Szyndler

OCTOBRE

L'AFD et l'eau en Méditerranée – Pour une gestion durable d'une ressource menacée

NOVEMBRE

La lettre des économistes n° 20 « Tourisme et développement »

DÉCEMBRE

Numéro 21 Série Evaluation et Capitalisation Ex-Post : « Cartographie des projets d'efficacité énergétiques et d'énergies renouvelables AFD et FFEM » Mise à jour réalisée par Claude Briand et Alain Riès

Les médias

Newsletter

Newsletter de l'AFD Janvier à Décembre 08 www.afd.fr

Biodiversité : La lettre des aires protégées en Afrique de l'Ouest n°4 à 13 – projet « Efficacité de la gestion des aires protégées en Afrique de l'Ouest »

Biodiversité : Newsletter ASS Niger – n° 2 (janvier 08), 3 (mai 08) et 4 (octobre 08) – projet « Antilopes sahélo-sahariennes »

Eaux internationales : La lettre du RIOB – décembre07/janvier 2008 sur le projet « Gestion transfrontière du bassin de la Korös/Crisuri - sous bassin de la Tisza » (+version anglaise)

Eaux internationales : Bulletin d'informations de l'Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée - Initiative pour la promotion et l'assistance à la gestion des petites îles de Méditerranée – février et juillet 08

Biodiversité : Newsletter Megaptera n° 7 (sept 08) – projet PPI « Ecotourisme baleinier à Sainte Marie »

Biodiversité : Newsletter Forests for people (avril ,mai, juin 08) – projet « Réseau des « conservatoires » » Namibie– uniquement en version anglaise

Climat : Newsletter Hebdo Climat (octobre 08) concernant l'Afrique et le changement climatique

Biodiversité : Newsletter La lettre des Conservatoires d'espaces naturels (dec 08) sur le projet « Réseau de fondations pour la biodiversité » Hongrie

Presse

JANVIER

Africa Geographic – citation du FFEM sur le projet « Conservation de la nature et développement communautaire et touristique dans le Kalahari » This was part of an Africa Geographic Transboundary Issue which was published in Dec/Jan 2007/8.

FÉVRIER

National Geographic France - Le numéro de février 2008 consacre un article aux activités de l'Océanum, l'ONG qui a établi l'aire marine protégée communautaire de Keur Bamboing, dans le Delta du Sine Saloum au Sénégal avec le soutien financier du FFEM dans le cadre d'un projet porté par l'AFD.

MARS

Magazine Air Sénégal - Citation du FFEM sur le projet « Préservation des ressources halieutiques par les communautés de pêcheurs » au Sénégal – mars/avril 2008

MAI

Courrier de la Nature (Mai – juin 2008) - projet « Conservation de la biodiversité de la péninsule du Cap »

JUIN

Terre Sauvage n° 239 juin 2008– article « Quand la biodiversité sert l'économie locale », illustrant le programme petites initiatives.

Les produits de la mer - Magazine bimensuel juin/juillet 2008 sur le projet « Appui à la gestion durable de la pêche crevette à Madagascar »

JUILLET

Terre Sauvage – hors-série : Les cahiers de la nature - Mers et rivages – été 2008 – article de Julien Calas – création de l'aire marine protégée de Soufrière Ste Lucie

The Standard (Kenya) – Citation du FFEM dans le journal du 18 juillet 2008 - Meru National Park

Communiqué de presse Vietnam - 1er atelier régional de planification de la « conservation de bovins et de buffles sauvages en Asie » du 8-17 Juin 2008

AOÛT

Terre Sauvage n° 241 août 2008– article « Algérie – Habibas, la bien aimée illustrant l'initiative pour les petites îles de Méditerranée ».

DÉCEMBRE

Campo sureño (Chili) Citation du FFEM dans le journal sur le projet « Forêt naturelle tempérée chilienne »

Radio

France Culture - Emission "Tout un monde", consacrée à la mangrove, avec les témoignages des responsables de projets PPI AFEL et Ecobénin. Le FFEM et le PPI y sont cités à la 8ème minute, 10ème minute et suite. Novembre 2008

3 émissions sur France Culture sur les projets PPI

3 émissions sur RFI sur les projets PPI

Vidéo

Rendez-vous en Afrique du Sud : ADDO ELEPHANT PARK. 2008

L'Ile de Coco, un trésor à partager. 2008

Programme franco-hongrois de protection de la biodiversité. 2008

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
5, RUE ROLAND BARTHES 75598 PARIS CEDEX 12
TEL. +33 1 53 44 42 42 - FAX +33 1 53 44 32 48
<http://www.ffem.fr> Courriel : ffem@afd.fr